

Mametz 2006



**Même pour le simple envol d'un papillon
tout le ciel est nécessaire.**

Paul Claudel

Le Relais des Mousquetaires

Alimentation Générale

Claudie et Laurent

Dépôt de pains
Pâtisseries
Gaz

Livraison
à domicile

Poulets rôtis



Ouvert du Lundi Après-midi au Dimanche Matin

82 A, Grand'rue - 62120 MAMETZ - Tél./Fax 03 21 12 59 82

MOTO - AUTO-ECOLE



Christelle

Nouveau Permis E (B)
Permis Moto et BSR



Deux bureaux à votre choix :

MAMETZ

Tél. 03 21 38 79 91

RACQUINGHEM

Tél. 03 21 39 82 31

LE REGENCIA

PUB - BRASSERIE



MAMETZ

LE REGENCIA

PUB - BRASSERIE

Menu du jour + Carte

*le Dimanche midi sur réservation (10 personnes mini.)
Fermé le Mardi & les jours fériés

54, Grand Rue à MAMETZ
Tél : 03.21.88.50.34



Le mot du Maire

Toujours pour rester dans ma ligne de conduite qui évite « les ronds de jambes », je consacrerai ce traditionnel mot du Maire à des sujets qui vous, qui nous concernent et qui visent principalement les transformations et les améliorations de notre cadre de vie que beaucoup nous envie.

Mametzienne, Mametziens

2005 aura été l'année du logement puisque le projet d'aménagement de l'ancienne école de Marthes a enfin abouti. Non sans mal car les fins de chantiers sont souvent source de tracas dus généralement à toutes ces petites finitions non achevées et qui retardent le moment où l'on peut dire « Voilà c'est fini, on passe à autre chose ».

Toujours à Marthes, mais rue de la Place, 2005 aura vu le démarrage du chantier pour la nouvelle zone pavillonnaire qui devrait comporter à terme quinze habitations. Les travaux pour le passage des réseaux (assainissement, eau, électricité et téléphone) furent pris en charge par le lotisseur et effectués par notre syndicat des eaux. La commune a profité de ce chantier pour réaliser une extension de son réseau pluvial.

Dans le même domaine, la municipalité a travaillé d'arrache-pied pour faire sortir de terre le projet de nouvelle place publique et des logements pour nos aînés. C'est aujourd'hui chose faite puisque nous avons reçu le 16 décembre 2005, le permis de construire et les premiers coups de pioche devraient avoir lieu au Printemps 2006. Parallèlement à toutes les études que ce projet a nécessité, nous avons fait l'acquisition d'une parcelle située à l'arrière des nouvelles classes qui rejoint la rue du Moulin et qui permettra un désengorgement de la circulation lorsque la Place sera achevée. Par la même occasion, ce terrain pourra recevoir à l'avenir cette fameuse salle des sports qui est dans les tiroirs de la Commune depuis plusieurs municipalités.

Le grand Chantier de 2005 fut sans conteste la rénovation de la rue de la Gare pris en charge par la Commune et le Conseil Général. Nous aurions préféré donner priorité à la rue du Stade mais le Conseil Général en a décidé autrement.

« Heureusement » ce n'était que partie remise, car des événements climatiques au mois de Mai ont fait prendre conscience au Conseil Général que des travaux de protection contre les inondations devenaient impératifs et urgents. Dès le mois d'avril, d'importants travaux seront donc entrepris sur le plan « réseau pluvial ». Les eaux seront captées dès leur arrivée de l'autre côté de la Départementale et seront guidées dans deux réseaux situés de part et d'autre de la rue du Stade. D'importantes grilles seront également implantées pour intercepter les eaux de ruissellement en provenance des rues adjacentes. Cet aménagement surdimensionné pour une protection maximale, sera complété par de nouveaux trottoirs, une borduration adaptée et un nouveau revêtement bitumé.

La lutte contre les dégâts que peuvent occasionner les eaux s'est également concrétisée à l'Étang de la Sauvagine où les Ets MEQUINION ont réalisé un magnifique travail d'enrochement pour lutter contre l'érosion des berges de ce plan d'eau.

Grâce à l'arrivée dans nos services d'un responsable technique en la personne de Monsieur Laurent ALEXANDRE et l'embauche à compter du 1^{er} janvier de Monsieur

Patrice HANNOTEL remplaçant notre maçon-retraité Monsieur Gilbert VASSEUR, nos services communaux vont œuvrer pour redonner une seconde jeunesse à notre Stade de Football « A. Delannoy » en réaménageant l'éclairage, la main courante et les vestiaires. En effet, l'intérieur de ce bâtiment a beaucoup vieilli et les infrastructures proposées aux jeunes footballeurs ne sont plus du tout en adéquation avec les équipements que l'on retrouve dans de nombreuses communes voisines. Il est loin le temps où l'on se changeait dans le sous-sol de Monsieur LABITTE qui faisait office de vestiaires à l'époque où le terrain se situait rue de la Plaine.

De nombreux autres chantiers de maçonnerie sont également en attente comme

- la consolidation du mur d'enceinte du cimetière situé contour de l'Église et des contreforts
- l'extension des locaux des services communaux
- la restructuration de la salle paroissiale avec la création de toilettes et d'un local « stockage de matériel » à l'arrière du bâtiment. L'estrade disparaîtrait pour offrir une surface beaucoup plus importante notamment pour la pratique du tennis de table.
- l'aménagement à l'étage de la salle du Millénium pour un éventuel déplacement de la Bibliothèque.

A ce sujet, une grande réflexion sera engagée début 2006 avec l'ensemble du Conseil Municipal sur la réaffectation des bâtiments communaux à savoir la Mairie, le logement situé au n° 76, la Bibliothèque et les écoles. Il nous faut en effet trouver des solutions pour permettre aux services municipaux de travailler dans de meilleures conditions.

Tous ces travaux demandent bien évidemment des financements et qui dit « financement » dit « subventions » que nous essayons de glaner par-ci par-là.

A titre d'exemple, une partie de la rénovation de l'ancienne école de Marthes a été subventionnée par un organisme du Département.

Pour la Sauvagine, nous avons eu le concours du Département, l'enveloppe budgétaire de Mme Henneron, sénateur et la participation de la Truite Mamezienne.

La borduration et les trottoirs de la rue de la Gare ont fait l'objet d'une subvention départementale, comme le sera également les travaux rue du Stade.

Nous espérons en 2006 percevoir une subvention pour les travaux d'aménagement du stade de football et percevoir la D.G.E. (Dotation Générale d'équipement) pour continuer notre effort d'amélioration de l'éclairage public.

J'en termine en remerciant l'ensemble du personnel communal, la Communauté de Communes de la Morinie, les bénévoles des associations et les enseignants pour leur dévouement au service de notre commune.

J'adresse également mes remerciements à l'ensemble du Conseil Municipal pour leur participation active à la bonne marche de nos activités.

Et à vous, Mameziennes et Mameziens, de souche, de cœur ou d'adoption, je vous présente pour cette année nouvelle tous mes vœux de bonheur et de prospérité.

J'adresse à cette occasion la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui ont choisi notre commune pour s'installer qui, avec le temps et la chaleur des rapports qui nous caractérisent, nous Mameziens, leur feront adopter rapidement notre devise :

« FIER D'ÊTRE MAMETZIEN »

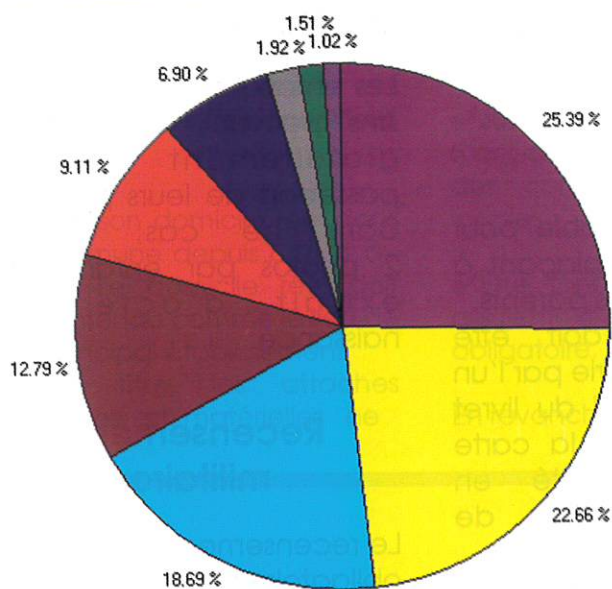
Jacques DELMAIRE, Maire de MAMETZ

FINANCES



Répartition par chapitre en dépenses

Année 2005 (Situation arrêtée au 15/12/2005), Montant émis



- 21 - Immobilisations corporelles
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- 23 - Immobilisations en cours
- 011 - Charges à caractère général
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 66 - charges financières
- 20 - Immobilisations incorporelles
- Autres

Le **chapitre 21** correspond principalement à :

- des acquisitions de matériels et de terrains
- des travaux sur les réseaux de voirie et d'éclairage public
- des travaux de bâti-

ments réalisés intégralement en 2005.

Le **chapitre 23** retrace essentiellement le financement des travaux d'aménagement de l'ancienne école de Marthes en logements.

Le **chapitre 20** concerne les honoraires d'architecte.

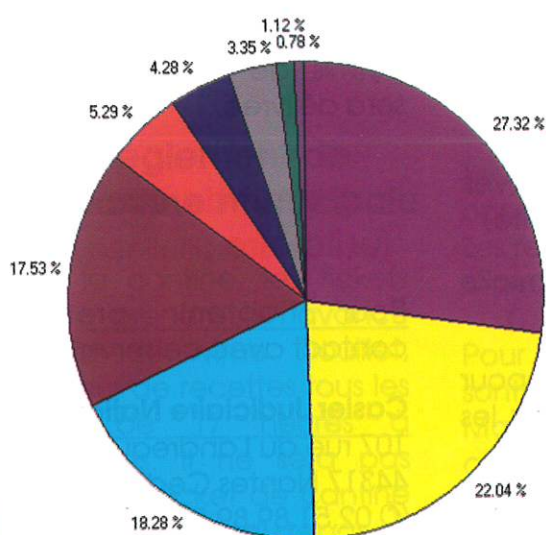
Le **chapitre 65** rassemble principalement les

dépenses correspondant au centre aéré et au contingent incendie.

Le montant total des dépenses, arrêté au 15 décembre, s'élève à 1 048 681,12 euros, dont 552 651,38 euros consacrés à l'investissement, et 496 029,74 euros au fonctionnement.

Répartition par chapitre en recettes

Année 2005 (Situation arrêtée au 15/12/2005), Montant émis



- 10 - Dotations, fonds divers et réserves
- 74 - Dotations, subventions et participations
- 73 - Impôts et taxes
- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 13 - Subventions d'investissement
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 013 - Atténuations de charges
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes di
- Autres

Le **chapitre 10** correspond à :

- la récupération de la T.V.A. sur les investissements réalisés en 2003 (principalement la construction de 3 classes supplémentaires à l'école)
- un autofinancement pul-

sé sur la section de fonctionnement.

Le **chapitre 74** représente la dotation reçue de l'Etat.

Le **chapitre 13** recouvre les subventions reçues du Département.

Le **chapitre 75** regroupe pour l'essentiel les produits

tirés des locations d'habitations et de salles.

Le montant total des recettes, enregistré au 15 décembre 2005 (qui ne tient pas compte des contributions directes et de la dotation de l'Etat du 4ème trimestre), s'élève à 1 180 340,53 euros.

SERVICES ADMINISTRATIFS



Carte Nationale d'Identité

→ Validité 10 ans

Imprimé à remplir en Mairie

Présence du demandeur OBLIGATOIRE (avec le représentant légal pour les personnes mineures ou sous tutelle)

2 photos d'identité identiques, récentes et ressemblantes, tête nue, de face et sur fond neutre (format 35*45 mm). Elles peuvent être en noir et blanc ou en couleur. (ne pas découper les photos)

1 extrait d'acte de naissance délivré par la mairie du lieu de naissance de moins de 3 mois

1 justificatif de domicile (facture EDF, Télécom, eau, Impôts...)

Présentation du **livret de famille** tenu à jour

Pour les personnes majeures résidant chez leurs parents ou chez une tierce personne, **attestation sur l'honneur de l'hébergeant**

Restitution de l'ancienne carte d'identité ou en cas de vol, déclaration établie en Gendarmerie

En cas de demande pour un mineur dont les parents sont divorcés, joindre la photocopie du jugement de divorce

La carte d'identité est nécessaire pour les examens scolaires, les concours et pour voyager hors de France quelque soit l'âge.

Sortie de territoire

Elle est **indispensable** pour un enfant se déplaçant à l'étranger sans ses parents. La demande doit être effectuée en mairie par l'un des parents muni du livret de famille et de la carte nationale d'identité en cours de validité de l'enfant.

Passeport

→ Validité pour les adultes 10 ans ; pour les moins de 15 ans = 5 ans

Imprimé à remplir en mairie

Présence du demandeur obligatoire, accompagné du représentant légal pour les personnes mineures ou sous tutelle

2 photos d'identité (voir carte nationale d'identité)

2 justificatifs de domicile différents (facture EDF...)

1 timbre fiscal de 60 € pour un adulte ou 30 € pour les mineurs (tarif 2005)

Pour une première demande, joindre un extrait d'acte de naissance ou une copie de la carte nationale d'identité sécurisée en cours de

validité

Pour un renouvellement, joindre l'**ancien passeport** à la demande

Les enfants de moins de 15 ans peuvent être inscrits gratuitement sur le passeport de leurs parents. Dans ce cas, fournir 2 photos par enfant, un extrait d'acte de naissance.

Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour les garçons et les filles dès leur 16ème anniversaire.

Cette démarche est à effectuer à la mairie du lieu de domicile avec le livret de famille.

Une attestation, pouvant être demandée pour les examens scolaires, concours et inscription au permis de conduire, vous sera délivrée.

Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)

Pour l'obtenir prendre contact avec ce service :

Casier Judiciaire National

107 rue du Landreau
44317 Nantes Cedex 3

☎ 02.51.89.89.51

Fax : 02.51.89.89.18

3615 CJN

www.cjn.justice.gouv.fr

RÈGLE GÉNÉRALE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE



Pour pouvoir être inscrit sur la liste électorale, il est nécessaire d'être de nationalité française, d'être âgé de 18 ans et de remplir une des trois conditions suivantes :



✓ Avoir son domicile réel dans la commune depuis 6 mois au moins. Le domicile réel doit être entendu comme le lieu de son principal établissement. À ce titre, les attaches affectives et matérielles ne

peuvent être prises en considération (réponse du ministre de l'Intérieur, JO Assemblée nationale, 27 novembre 2000) ;

✓ Justifier d'une inscription de 5 ans sans interruption au rôle des contributions directes locales ;

✓ Être fonctionnaire public assujéti à une résidence obligatoire.

En revanche, ne doivent pas

être inscrits sur la liste électorale :

Les personnes auxquelles les tribunaux ont interdit le droit de vote et d'élection ;

Les personnes condamnées à la privation de leurs droits civiques pendant 5 ans à compter de la date de condamnation.



SERVICES SCOLAIRES & PÉRISCOLAIRES



Horaires de l'école

8h45/11h45 et 13h45/16h45

Règlement de la cantine municipale

Pour la cantine, les tickets sont à prendre à l'avance auprès de Mme Douillet, régisseur de recettes tous les lundis de 17 heures à 18 heures. Il ne sera pas délivré de ticket de cantine pendant l'heure du repas.

Pour pouvoir prendre le repas, les tickets devront être remis **impérativement** la

veille avant 10 heures à l'instituteur. Pour les repas du lundi, le ticket doit être remis, dernier délai, le vendredi midi.

Tout ticket remis est considéré comme utilisé. Les repas devant être commandés la veille.

Pour la garderie, les tickets sont à prendre auprès de Madame Douillet. En aucun cas, les régisseurs ne peuvent tenir la comptabilité des tickets de vos enfants.



Prix du repas

Pour les élèves de l'école, le prix du repas est fixé à 2,80 € ; pour les enseignants et agents communaux, il est de 3,90 €.

Garderie

Horaires de la garderie :

- le matin à partir de 7h30,
- le soir jusqu'à 18h30

Tarifs :

- 0,50 euro pour 1/2 heure
- 1 euro pour 1 heure
- 1,30 euros pour 1h30.

SERVICE SOCIAL

Le Centre Communal d'Action Social de Mametz est à votre écoute pour instruire les différentes demandes d'aide sociale

A.P.A. Allocation Personnalisée d'Autonomie

L'A.P.A. concerne les personnes âgées de 60 ans ou plus, qui ont besoin d'être aidées pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière quel que soit leur revenu.



grande satisfaction des participants. Le C.C.A.S. envisage de renouveler l'opération.

Prestations pour les seniors

Les mametziennes et mametziens âgés de 60 ans et plus sont invités avec leurs conjoint(e)s à participer au repas annuel qui rassemble les aînés de la commune. Les personnes âgées de 70 ans et plus n'ayant pas pu prendre part à cette manifestation bénéficient alors d'un colis de Noël offert par le C.C.A.S. et l'Association des Fêtes.

Allocation compensatrice

L'allocation compensatrice est une prestation en espèces, destinée exclusivement aux personnes handicapées, afin de compenser les dépenses liées à leur handicap.

Atelier mémoire

Cette année 2005, un atelier mémoire a été mis en place par le C.C.A.S. en collaboration avec le service local de promotion de la santé du département. Celui-ci s'adressait aux personnes âgées de 60 ans et plus. Deux groupes d'une quinzaine de personnes chacun, ont été animés par Mesdames Boutoille et Hieulle tous les lundis, à la

Banque alimentaire

La commune participe à la collecte de la banque alimentaire qui se déroule chaque année en novembre. Il s'agit de recueillir les denrées non

périssables destinées aux nécessiteux. En dehors de cette campagne, le C.C.A.S. est disposé en fonction de ses besoins à collecter tous dons de même nature qu'il se chargera de redistribuer.

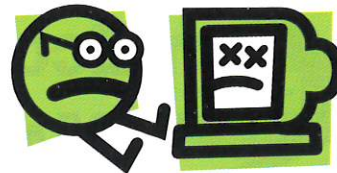
Car P.M.I.

Un car destiné à la protection maternelle infantile relevant du département tient régulièrement une permanence à la salle du millénium. Pour connaître les dates et horaires, se rapprocher du secrétariat de la mairie.

En plus de toutes ces aides,

vous pouvez vous rapprocher de votre Centre communal d'action sociale, qui examinera toutes les demandes d'aides particulières.

NOUVELLES TECHNOLOGIES



A propos de l'A.D.S.L. sur la Commune de Mametz

Nous continuons à avoir sans cesse des réclamations au sujet de l'A.D.S.L. et il semblerait que dans l'esprit de nombreux mametziens l'impossibilité d'avoir l'A.D.S.L. soit de la responsabilité de la mairie.

Je m'inscris en faux à ce sujet car il s'agit du problème de FRANCE TELECOM.

Selon l'explication de Monsieur Philippe BEAUJARD de France TELECOM qui occupe la fonction de développeur local, MAMETZ est desservi par deux lignes principales.

L'une « supporte » l'A.D.S.L. et l'autre, beaucoup plus ancienne, ne répond pas à ces normes.

Il existe, comme je vous

l'avais précisé dans le bulletin communal de l'an dernier, une technique WIFI à partir d'antennes couvrant un rayon de 500 mètres mais ce système onéreux (plus de 8 000 €) est à la charge total de la commune et une seule antenne ne suffirait pas.

Monsieur BEAUJARD nous a d'ailleurs déconseillé cette solution car la technique évolue très vite et ces antennes pourraient dans un avenir très proche devenir totalement inutiles.

La preuve que les choses bougent :

- Mametz comporte **608 abonnés**
- **Courant 2004**, **234 pouvaient avoir l'A.D.S.L.**
- **En octobre 2005**, ce chiffre

est passé à **409 abonnés soit 67%**.

• **Courant 2006**, Monsieur Beaujard nous garantie **une couverture de 84% des abonnés soit 516 foyers mametziens.**

Il est à noter que France TELECOM propose pour certains abonnés l'A.D.S.L. étendu qui vous permet de disposer de l'abonnement 512k à des conditions particulières.

Nous avons également envoyé un courrier à l'opérateur ORANGE car nombre d'abonnés en téléphonie mobile se plaignent d'une très mauvaise réception sur notre territoire.

Jacques DELMAIRE, Maire

Le Cyber-Centre

de la Communauté de Communes de la Morinie est ouvert en Accès Libre (pour les recherches diverses) et le Timpass (Chéquier de formation gratuit) le :

Mardi, Mercredi de 11h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
ainsi que le **Vendredi de 14h30 à 19h00.**

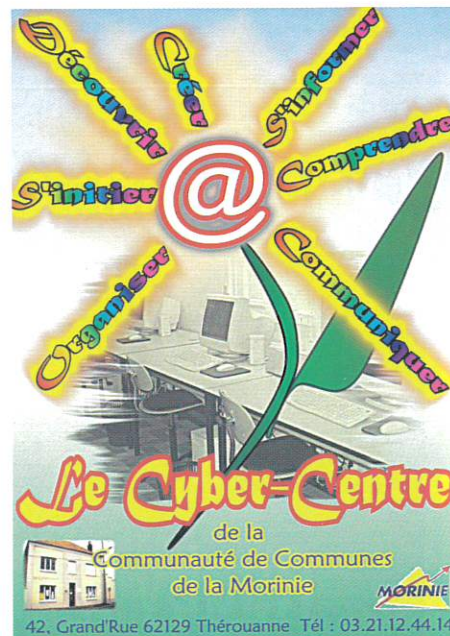
Pour les renseignements concernant les cours : Internet - Traitement de texte - Timpass ...

- Appelez au **03.21.12.44.14**,
- Ecrivez un E-mail à **ccmorinie@yahoo.fr**
- Sur place, au **42, Grand'Rue à Théroanne** (pendant les horaires indiquées ci-dessus).

La Commune de Mametz a son site internet

<http://www.mametz.org>

N'hésitez pas à le consulter !



ECOLE DE MAMETZ



L'école se veut accueillante et vivante comme le témoignent les activités pratiquées.

C'est dans cet esprit que nos élèves pratiquent des sports moins classiques comme le rugby, le kinball, le cyclotourisme...

Cette année d'ailleurs, les élèves de cycles 2 et 3 ont eu l'occasion de participer à la fête sportive de la circonscription.

En dehors de l'EPS, d'autres activités passionnent les enfants comme le théâtre.

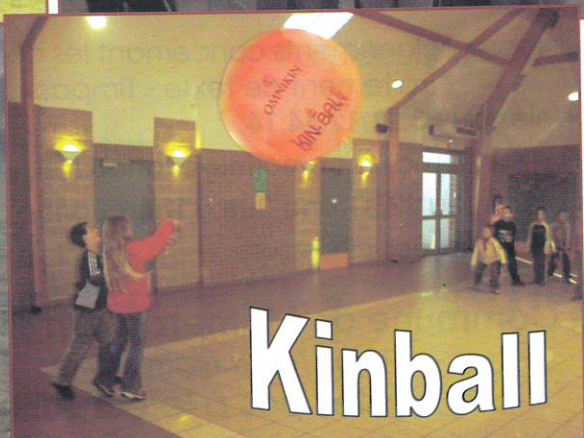
On aime bouger, sortir des murs, faire découvrir une ferme pédagogique aux petits, la maison du papier aux moyens ou le milieu marin aux grands...

Tout cela est possible grâce aux efforts conjugués des enseignants et d'un comité dynamique mais également à une présence conséquente des parents aux différentes manifestations (ramassage

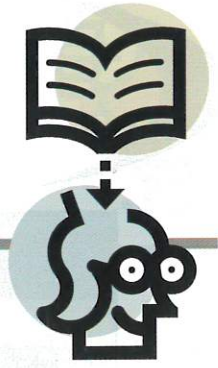
ferraille, bourse aux jouets et aux livres, marché de Noël, concours de cartes, brocante, fête de l'école...)

Le personnel de l'école
et le comité de parents
vous présentent

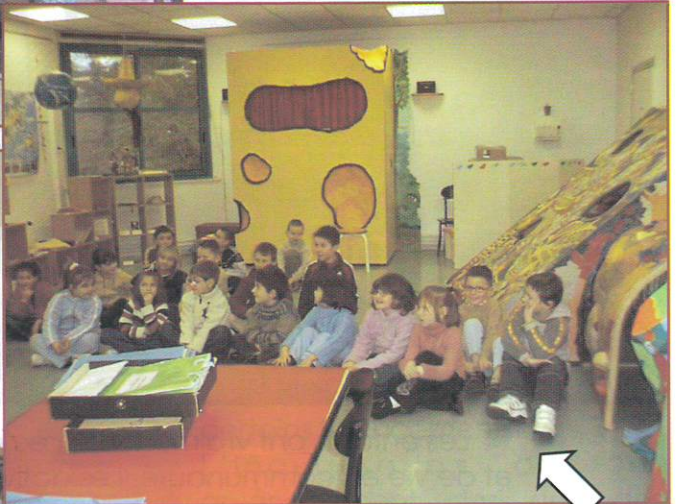
leurs meilleurs voeux pour 2006



ECOLE DE MAMETZ



Sortie à la ferme Pédagogique de Lillers (maternelle)



Sortie à la maison du papier à Esquerdes (CP-CE)



Une initiative citoyenne : un chèque de 609 € remis à l'UNICEF pour les sinistrés du Tsunami en Asie



ECOLE DE MAMETZ

Notre classe de découverte



Condette



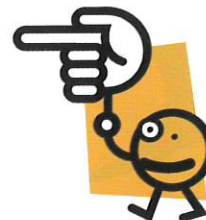
Les enfants ont vraiment apprécié cette semaine de découverte et de vie en communauté. Les activités furent variées et enrichissantes. Une belle première pour l'école de Mametz !

Le ramassage ferraille



Un grand merci à tous : les bénévoles qui ont donné de leur temps, la municipalité pour son aide technique et la population qui a gardé une belle quantité de ferraille pour l'école.

TRAVAUX



Empierrement de l'étang de la Sauvagine

Il était grand temps d'agir car les berges avaient perdu près de 2 mètres depuis l'année 2000. Le responsable : un vent dominant créé des vaguelettes qui viennent inlassablement ronger les bords de l'étang. Quand on sait que ce plan d'eau est l'un des fleurons touristiques de notre commune mais également un



énorme bassin de rétention d'eau lors des crues de la Lys, il était impératif d'agir rapidement pour lutter **efficacement** et **durablement** contre cette érosion. Le Conseil Régional, financeur potentiel de cette opération, préconisait une défense des berges grâce à l'implantation de fascines. Nous avons préféré opter pour un équipement durable. Les travaux ont été confié à l'entreprise MEQUINION de Théroouanne qui a mis en place 1 200 tonnes de pierres de Marquise et 1 000 tonnes de Marne et ce sur une distance de 800 mètres. Les berges se voient ainsi protégées de l'érosion de l'eau mais également des rats

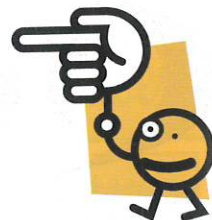
musqués qui seront dans l'incapacité de creuser dans la marne.

L'enveloppe globale pour les travaux se montait à 46 414,10 euros et la Commune de Mametz tient à remercier :

- Le Département et notamment ses représentants Messieurs LEFAIT et LEROY, députés pour leur aide pour obtenir une subvention de 19 107 euros
 - Mme HENNERON, Sénateur Conseillère Générale pour l'attribution de crédits d'équipement du Ministère de l'Intérieur de 7 700 euros.
 - L'association de pêche « La Truite Mametzienne » pour son aide de 7 625 euros et son Président Monsieur René MASLET pour son précieux concours à l'obtention de certains financements.
- L'inauguration de cet aménagement ainsi que des pontons handicapés est prévue au Printemps 2006.



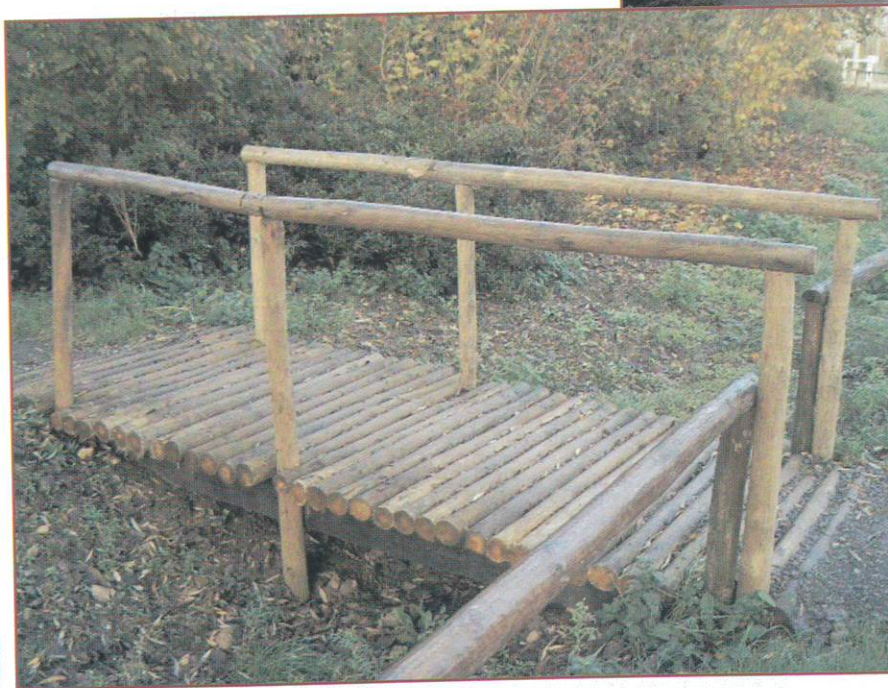
TRAVAUX



Les réalisations de notre atelier communal



Notre atelier a réalisé ces deux barrières l'une pour clôturer l'accès à l'arrière de la station d'épuration, l'autre pour limiter l'accès au parking de la Sauvagine.



Restons à la Sauvagine où vous pourrez constater que les pontons ont été refaits à neuf par nos employés communaux.

A noter que l'année 2005 aura été une année pendant laquelle nous avons réalisé énormément de travaux en régie, c'est-à-dire effectués par la Commune elle-même :

- ↳ plomberie
- ↳ ballon d'eau chaude
- ↳ réparation des véhicules
- ↳ menuiserie
- ↳ soudage
- ↳ maçonnerie... etc.

De ce fait, nous avons eu très peu recours aux artisans.



TRAVAUX



Importants travaux sur le réseau pluvial

Il restait une parcelle constructible, impasse des tourterelles qui vient d'être vendue et la construction de l'habitation a débuté fin novembre.

Lors de notre rencontre avec l'acquéreur, la commune avait demandé la permission de faire transiter sous son terrain une canalisation d'eau pluviale et ce, afin de résoudre les importants problèmes d'eau de ruissellement rencontrés dans cette impasse et dans les ruelles situées en contrebas.

L'accord obtenu, nous avons entamé les travaux avec la Communauté de Communes de la Morinie et le Syndicat des Eaux et d'Assainissement. Une seule tranchée a permis de faire passer l'ensemble des réseaux.

En ce qui concerne les ruelles reliant l'impasse des tourterelles à la rue du Château ou au chemin de la Fontaine, une tranchée drainante sera implantée afin de capter les eaux en provenance du nouveau réseau d'eau pluvial mais également celles provenant des sources, nombreuses dans ce secteur.

En 2005, notre service technique a été totalement restructuré avec l'embauche d'un responsable technique en la personne de Laurent ALEXANDRE. Ce dernier a sous sa responsabilité 4 employés :

- Monsieur Jean-Marc GODART
- Monsieur Gilles ROCHE
- Monsieur Sébastien FILBIEN
- Et un tout dernier embauché, Monsieur Patrice HANNOTEL qui va remplacer Gilbert VASSEUR notamment pour la partie maçonnerie.

Ce service a également fait l'acquisition de deux véhicules :

- un petit camion FORD très pratique pour notre activité
- une camionnette Peugeot EXPERT qui a remplacé notre véhicule Renault qui a rendu l'âme.



TRAVAUX



Aménagements extérieurs de l'ancienne école de Marthes

Lors de la réalisation des logements dans l'ancienne école de Marthes, les services municipaux ont été chargés de différents travaux à l'extérieur. Il leur a fallu tout d'abord réaliser les locaux « poubelles » pour les quatre logements. L'ancien préau a été séparé en deux pour les logements au rez-de-chaussée et le remplacement des tuiles a dû être effectué. Pour les appartements situés à l'étage, le bâtiment qui abritait les toilettes de l'école a été transformé en deux locaux de rangement.



Les services municipaux se sont ensuite attachés à la cour avec la pose de

clôtures permettant ainsi à chaque logement du bas de disposer d'une cour.

Réalisation d'un nouvel abri-bus à Marthes

Avant de prendre une retraite bien méritée,



Monsieur Gilbert VASSEUR a réalisé son troisième abri-bus. Après celui de Crecques, celui de Mametz, Marthes s'est vu doté d'un bâtiment esthétique et fonctionnel, l'ancien ayant été endommagé par le véhicule d'un particulier. La Commune a choisi pour l'implanter, un endroit plus sécurisant et plus adapté pour faire stationner un autocar.

Une vitrine permettant l'affichage municipal a été installée sur ce bâtiment.

TRAVAUX



La rue de la Gare



Après de nombreuses demandes infructueuses auprès du Conseil Général, l'année 2005 aura vu arriver l'accord pour la remise en état de cette voie départementale (RD 197), le Conseil Général prenant à sa charge la rénovation de la chaussée, la commune finançant la borduration et les trottoirs.

Deux dossiers de demande de subvention ont été déposés, la rue de la Gare et la rue du Stade. Mais le département n'a retenu que la rue de la Gare.



Pour ce faire, nous avons perçu du Département une subvention de 8 377,92 € sur un montant total de 59 715,04 €.

Ces travaux ont été réalisés en totalité par la société V.A.T.P. d'Aire sur la Lys.

Les trottoirs

Avec le concours de la Communauté de Communes de la Morinie, notre service technique a réalisé le goudronnage de trottoirs à trois endroits de notre commune :

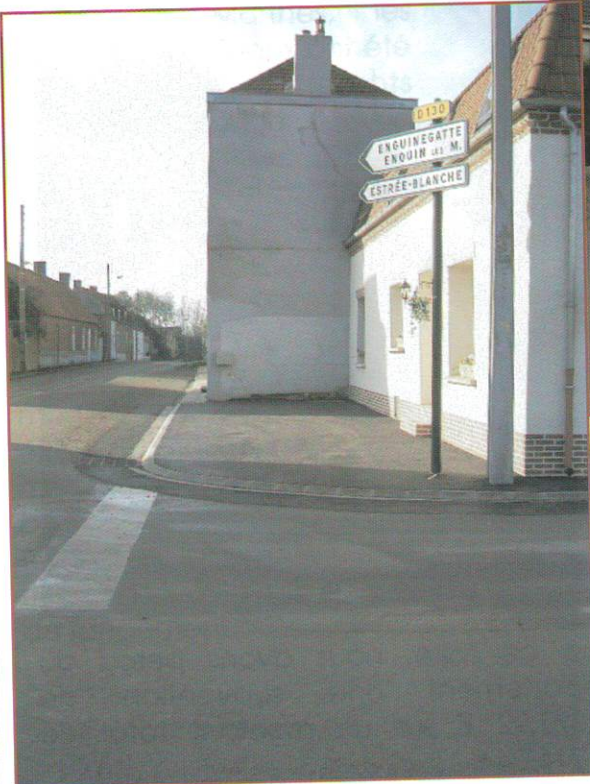
- à Mametz, rue du moulin où une centaine de mètres restait à réaliser. En effet cette voie départementale dispose de trottoirs depuis de nombreuses années,



TRAVAUX



seule une portion non construite à l'époque n'avait pas été goudronnée. C'est chose faite aujourd'hui.



- à l'entrée de Crecques, avec la réalisation d'une large bande macadamisée permettant le stationnement des véhicules sur une centaine de mètres ainsi que le goudronnage des trottoirs.
- sur la place du Rietz à Marthes avec la réalisation en macadam du trottoir au carrefour avec la rue d'Enguinegatte.

Rénovation de l'installation électrique de l'Église

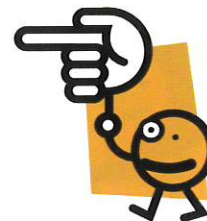
L'installation électrique de l'église de MAMETZ était dans un état pitoyable. La rénovation fut confiée aux Ets VIAENE d'Aire sur la Lys. Un fatras de fils et d'interrupteurs furent ainsi supprimés et remplacés par une installation aux normes offrant une sécurité optimale.

Les éclairages de l'allée centrale ont disparu au bénéfice de spots éclairant les côtes de l'église. Quelle ne fut pas la surprise des électriciens de constater

que le boîtier qui gérait l'horloge était alimenté par une ligne aérienne venant de la salle paroissiale ! La personne qui a pris le « coup de jus » est là pour en témoigner et **Dieu Merci** (expression très appropriée vu l'édifice). Un de nos anciens curés (très bricoleur) serait-il à l'origine de cette alimentation électrique « sauvage » ?



TRAVAUX



Mametz frappé à nouveau par les inondations

Dans la nuit du 2 au 3 mai 2005, Mametz fut touché par des inondations dues à de fortes précipitations orageuses.

Pour la rue Saint-Honoré, il s'agissait plus particulièrement du domicile de Monsieur et Madame GUILLOIS. Depuis lors, les services techniques sont intervenus pour poser des caniveaux permettant un captage plus important des eaux de ruissellement devant leur entrée de cour et de garage.

En ce qui concerne la rue du Stade, ce nouvel épisode a fait pencher la balance en faveur de notre commune et le Département va, début 2006, rénover la chaussée et financer la pose d'une borduration et d'un réseau pluvial adaptés aux flux importants des eaux de ruissellement.



Dans un premier temps, un important puisard de captage des eaux dévalant des champs viendra remplacer celui positionné de l'autre côté de la RD 157.

Deux traversées de route adaptées au volume d'eau estimé lors des crues viendront rejoindre deux canalisations en Ø 400 et

descendront de chaque côté de la rue du stade avec des puisards de captage importants et très rapprochés. Ces deux descentes en Ø 400 se réuniront avant le pont en une seule et même conduite.

L'ancien aqueduc en briques situé à droite en descendant la rue du stade sera supprimé car un passage caméra a révélé qu'il était dans un piteux état.

La Commune envisage dans un second temps de capter les eaux de ruissellement en amont de la rue du Stade c'est-à-dire au niveau du chemin de remembrement et de réaliser un bassin de rétention.



TRAVAUX



Les eaux collectées seraient ensuite dirigées vers l'exutoire situé en bas de la rue des champs qui traverse ensuite la route départementale pour rejeter dans la Lys en amont du pont de la rue du stade.

Nos services communaux ont également réalisé des travaux avec la coopération de la Communauté de Communes pour répondre à des problèmes d'inondation dus au positionnement de certaines habitations par rapport à la route.

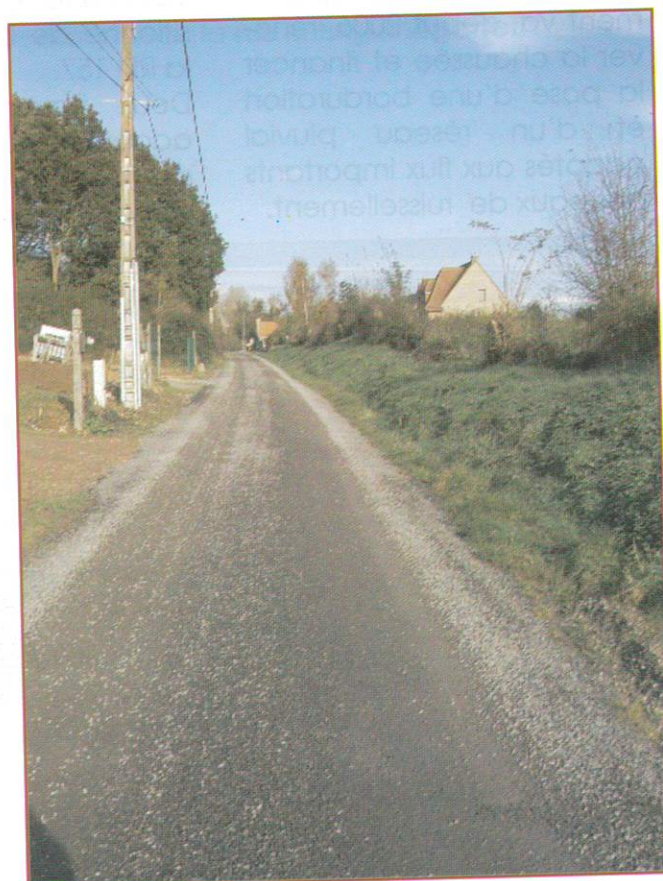
Aussi sommes-nous intervenus rue de l'église à Marthes mais également rue St-Honoré à Crecques et Grand'rue à Mamez.

Des travaux de remise en état ont été entrepris :

- Chemin du Calvaire (dans sa totalité suite aux travaux du Syndicat des Eaux qui a pris 50% de frais de remise en état à sa charge.



• Chemin de Monbus



LOGEMENT



Réalisation de 4 logements à Marthes



L'école de Marthes était inoccupée depuis 2003.

Il fallait trouver une destination à ce bâtiment datant de 1952 et offrant une qualité de construction irréprochable. La décision fut prise de réaliser quatre logements destinés notamment à des jeunes couples ou à des personnes âgées, à savoir un appartement T2 (studio), deux appartements T3 et un logement T4

(2 chambres). Il a été également décidé de rénover le logement de fonction pour l'aligner au niveau confort sur les quatre autres.

Après un appel d'offre, le



cabinet PARAL'AX du Mont Lambert a été retenu.

En ce qui concerne les travaux, ils furent confiés :

- aux Ets LEROY de Delettes pour la toiture
- à la Société VATP d'Aire sur la Lys pour le gros

œuvre

- aux Ets Bonnel d'Ecques pour les sanitaires et le chauffage
- à la société EGL de Saint-Léonard pour l'électricité
- à la société S.I.P. de Boulogne-sur-mer pour les cloisons et plafonds
- à la société Europ' Carrelages de Saint-Omer pour les faïences et le carrelage
- à la société DE BACKER située sur la Zal de Mussent pour toutes les peintures et les revêtements de sol.
- à la société Primagaz pour la pose d'une citerne de gaz.

LOGEMENT



A noter que chaque locataire bénéficie du chauffage central au gaz avec production d'eau chaude et que la société Primagaz se charge de la facturation, de la surveillance du niveau de la cuve, du réapprovisionnement et des relevés de consommation, soit l'équivalent à un abonnement à GDF.

Les locataires du bas disposent d'une cour et de la moitié de l'ancien préau.



loyers couvrent les remboursements du prêt. Pour le logement déjà existant, nous avons bénéficié pour sa rénovation d'une subvention PALULOS du Département d'un montant de 3 250 €.

Trois jeunes couples et une personne célibataire ont pris possession des lieux le 1^{er} août 2005 et la commune tient à les remercier pour la patience dont ils ont fait preuve pendant les quelques mois

Ceux de l'étage ont à leur disposition un local poubelle qui était à l'origine celui dans lequel étaient implantés les toilettes.

L'enveloppe globale des travaux se monte à 256 347,34 € que la commune a couvert par un prêt auprès de la Caisse d'Épargne qui était l'organisme bancaire le mieux placé. Il s'agit pour la Municipalité d'une « opération blanche » car l'ensemble des



vi la remise des clés car les mis un certain temps à être tées par les entreprises.

qui ont suivi les finitions ont exécuté

LOGEMENT



Aménagement d'une zone pavillonnaire rue de la Place

La société IMMOSUN a loti en 2004 une parcelle située rue de la place à Marthes afin de vendre aux particuliers 15 parcelles libres de constructeur.

Ces terrains ont rapidement trouvé preneur et le personnel du Syndicat des eaux et d'Assainissement a dû réaliser dans des délais très courts le passage des réseaux (Eau, assainissement, pluvial, EDF, France Télécom). L'ensemble de ces frais a été pris en charge par la Société IMMOSUN.

La Commune de MAMETZ a profité de ces travaux pour réaliser un réseau pluvial sur



le tronçon de la rue de la place ne disposant pas de cet équipement. Les quinze habitations sont en cours de réalisation et dès

leur achèvement des trottoirs devraient être réalisés par la société IMMOSUN.

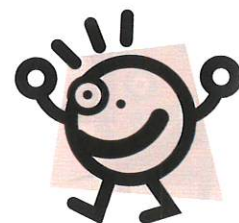
Aménagements devant la Mairie et la Poste

La pose de potelets au carrefour de la Grand'rué et de la rue des écoliers a permis de mettre un terme au stationnement anarchique qui privait les conducteurs d'une bonne visibilité au stop



de la Pharmacie. La même opération a été réalisée devant la poste de chaque côté du carrefour de la Grand'rué avec la rue de Bruchine.

CÉRÉMONIES & ÉVÉNEMENTS



Médailles du travail



Le Dimanche 1er mai a eu lieu la traditionnelle remise des médailles du travail.

Les récipiendaires pour l'année 2005 étaient :

José ALLOUCHERY, vermeil
Hervé AUDENARD, or
Jean-François BEAUVOIS, or
Gérard CADART, argent
Jean-Pierre DANEL, or
Thérèse DANNEL, argent et vermeil
Yves DEHAYNIN, grand or

Jean-charles DELECROIX, argent

Olivier DELRUE, argent

Robert DESMARETZ, or

Françoise DESPREY, or

Daniel DHAINE, or

Daniel DUMONT, or

Daniel FAUCON, vermeil

Jean-Paul HENNERON, or et grand or

Jean-François HESSEL, vermeil

Philippe HULEUX, or
Jacques KASPRZYCK, or

Daniel LABITTE, or

Nicolas LECOQ, argent

Bernard LEMAITRE, grand or

Francis LEROY, or

Brigitte PENNEQUIN, or

Patrick TALLEUX, argent et vermeil

Georges WACQUEZ, or

LES MALADIES DU TEMPS PASSE A LA MODE D'AUJOURD'HUI

Quand on a dans son entourage quelques représentants de la profession médicale, comment résister à la tentation de les « mettre en boîte » ? Et vous tous qui me connaissez vous ne serez pas étonnés si, une fois de plus, je vous fais partager ma jubilation en évoquant ce que nos anciens appelaient « le temps passé ». Ensemble, nous allons revenir en arrière pour remettre dans les mémoires des plus âgés tout en instruisant nos jeunes, quelques aspects de la médecine telle que nous l'avons connue il y a plus de cinquante ans.

Mon propos devrait être tenu dans notre cher patois et il n'en n'aurait que plus de saveur mais pour être comprise de tous, je m'exprimerai en français, avec malgré tout, quelques entorses tellement parlantes que vous ne m'en tiendrez pas rigueur. La traduction sera éventuellement assurée.

La santé, c'est toujours une évidence, ça n'a pas de prix mais ça revient cher à la Sécu qui ressemble fort au trou sans fonds des Wambecques où nichait Marie-Groette... La médecine et les docteurs ont fait énormément de progrès, pourtant, on meurt encore mais plus vieux, à moins de ne pas avoir de chance, naturellement. On est mieux soigné et on se soigne mieux, d'accord ; on ne voit plus guère, à moins d'urgence signalée, débarquer le médecin de famille faisant sa tournée quotidienne, à la fois homme de l'art, dentiste, accoucheur, pédicure, voire rebouteux et quelquefois confesseur. Par contre, à moins d'être cloué au lit, on se rend au cabinet du **généraliste** qui est devenu **médecin-traitant** et, aux dernières nouvelles, **médecin-référent**. S'il est trop embêté il vous dirige sur un **spécialiste** lequel, s'il ne voit pas clair, vous envoie à l'hôpital. Là, vous faites connaissance avec les « Urgences » qui n'ont rien à voir avec la série télévisée du dimanche soir, Dieu merci, on y attend peut-être un peu plus longtemps mais on n'y baigne pas dans le sang.

Si, par chance, vous en revenez vivant, vous pouvez remercier tous ces gens-là car, sans eux, il faudrait faire affaire avec le **croque-mort** ; (pourquoi faut-il qu'il croque ses clients celui-là ?). Mais tout ceci ne doit pas nous faire oublier les formidables changements survenus depuis notre enfance, à nous les octogénaires. (Ce préambule, c'était juste pour prouver aux jeunes qu'on suit l'actualité)

A l'époque de l'entre-deux guerres qui nous a vu naître, on attrapait toutes les maladies infantiles : la rougeole, la scarlatine (l'escarlatine), les oreillons, la coqueluche (l'quinte-tousse) la varicelle qu'on appelait « les poquettes-volantes » (c'était-y pas mignon ?). On ne connaissait qu'un vaccin contre la variole et c'était déjà pas mal, pour le reste, on ne nous tracassait pas avec des piqûres de tout genre. Il nous arrivait aussi de choper, tout comme les adultes, une saleté appelée « la cocotte ». En fait, c'était la fièvre aphteuse que nous refilait le lait de vache insuffisamment bouilli. Car ce bon lait venait tout droit de la ferme voisine où parfois, insidieusement, une vache flirtait avec le virus **Picornia** (ce mot savant, je viens de l'apprendre grâce à mon petit-neveu, le docteur Philippe qui a dû se replonger dans ses bouquins car ce nom ne lui était pas plus familier qu'à nous)

Suivant les maladies, on se grattait, on toussait, on bavait, enfin un tas de petits plaisirs. Comme traitement, on « restait au chaud » et on nous abreuvait de « barsile », pain bouilli additionné de

sucre, de lait, voire d'un oeuf....suivant l'inspiration de la maman. On y adjoignait éventuellement un cataplasme de farine de lin ou de moutarde dont l'odeur nous accompagnait fidèlement. Moyennant quoi on se refilait allègrement les germes les uns aux autres et ça faisait des vacances pour tout le monde, y compris pour les instits qui n'avaient plus de clientèle et qui n'étaient pas obligés de manifester pour cesser le boulot .

Quand un enfant avait un bobo qui suppurait, ce n'était pas un abcès purulent ou de l'acné juvénile, on attendait que ça mûrisse et, au besoin, le docteur y collait un coup de bistouri. Les parents disaient : « ch'l'éfant y des clous » (cet enfant a des clous) et on oubliait les antibiotiques dont on n'avait jamais entendu parler. Pas plus d'ailleurs que de l'ascaridiose : le moutard avait tout simplement « des vers » qu'on repérait parce qu'il se grattait furieusement le derrière et s'il était « poussif » on ne savait pas que cela pouvait être une crise d'asthme, de toute façon, il n'existait pas de remède miracle. Pour les vers, on le purgeait, s'il faisait pipi au lit, on ne l'accusait pas d'énurésie, la maman lui disait sévèrement « si t'arcomminche, ej té fous tin nez d'din » (traduction : si tu recommences, je te mets ton nez dedans) et on n'avait pas besoin de voir le pédopsychiatre qu'on ne connaissait même pas de nom.

Si le cher petit était constipé, l'huile de ricin était le seul, le vrai remède. Si le destin l'avait fait naître « barlou » ce n'était pas la faute d'un astigmatisme convergent ou divergent. On disait tout simplement « y a in œil qui dit merde à l'autre » Et si la paupière commençait à rougir et larmoyer les vieux annonçaient « té vas attraper in étron d'coulon » (traduction pour les gens de la ville : un caca de pigeon). Aujourd'hui on a un orgelet ou un chalazion, ça fait nettement plus exotique. Et si Dame nature avait semé des taches de rousseur sur un visage juvénile on ne diagnostiquait pas des éphélides mais tout simplement du « brin de Juda ».

Quant au « Haut-Mal » qui voyait s'écrouler à toute heure et en tout lieu un malade pour qui on ne savait que faire, nous savons maintenant que l'épilepsie, Dieu merci, peut être prévenue et traitée avec un maximum de succès. Et s'il arrivait à une jeune personne de « tomber dans les pommes » ou « dé s'n'aller mat » il n'était pas question d'hypoglycémie, de stress ou d'anorexie. Mais les suppositions allaient bon train.....

Si l'enfant en grandissant ne se tenait pas bien droit on ne savait pas l'accuser de scoliose, de lordose ou d'autre chose en ose; on le gavait d'huile de foie de morue. S'il montrait des signes d'anémie on parlait de maladie de langueur : malheureusement, on avait du mal à reconnaître la tuberculose d'une éventuelle leucémie et le grand remède tenait souvent en tout et pour tout, en un séjour en préventorium à Berck ou à Valloires.

Quoique on doive à la vérité de rappeler qu'il y avait dans les environs toute une pléiade de saints qu'on allait « servir » à tour de rôle pour ou contre toutes les déficiences enfantines. Il y avait le saint qui faisait parler (et qu'on avait envie, plus tard, de solliciter pour obtenir l'effet contraire) , celui qui aidait à marcher, un autre qui s'occupait des dents de lait, etc..(Que notre-Dame de Bruchine, saint Lambert, sainte Philomène, sainte Christine, sainte Isbergue et tous les autres me pardonnent, mais je suis persuadée qu'il leur reste une fidèle clientèle); tout comme pour les verrues (les poireaux ou les porriaux, comme vous voudrez), on recherchait, dans les sentiers, l'éclaire (chélidoine grande éclaire en mots savants) dont la sève jaune transformait les porriaux en espèces de boutons brunâtres, en attendant qu'ils tombent (et il fallait de la patience !). En cas de résistance on conduisait l'enfant chez une « femme » qui avait des pouvoirs et qui récitait des prières, lui trempait les bobos dans de l'eau bénite et, finalement, on se disait de bouche à oreille, que le meilleur remède était encore de pisser dessus.

Les adultes avaient d'autres problèmes : perdre ses cheveux c'était autrefois devenir chauve, tout simplement. Aujourd'hui, on souffre de calvitie ce qui n'empêche pas d'avoir la boule à zéro !... Si on a toujours mal à la tête on a une céphalée...avouez que c'est plus distingué. Et on n'a plus mal aux reins mais des coliques « frénétiques », non « néphrétiques » ou hépatiques et les troubles gastro-intestinaux ont remplacé la constipation ou la courante, suivant les cas. On n'a plus mal à l'estomac, mais une gastrite et l'envie de vomir est devenue une nausée. Quant au foie il ne génère plus jamais la jaunisse mais l'hépatite ou la cirrhose (dont on parle avec retenue...et en particulier quand on déguste un bon verre)

Heureusement que les pédicures ont fait leur apparition : grâce à eux on ne souffre plus de durillons, de nids d'agache ou d'oeils de perdrix (je me demande bien ce que ces volatiles viennent faire là-dedans : on ne voit plus guère d'agaches, pardon, de pies et les perdrix naissent et vivent en élevage) mais on a un cor, un hallus valgus et d'autres machins en us qu'on va se faire enlever allègrement et ça nous fait une belle jambe. Il n'empêche que c'est plus difficile de prévoir le temps qu'il fera, les cors valaient bien tous les baromètres.

Si on vous détecte un cancer on voit les choses autrement que lorsqu'on vous parlait « d'un mal » et on essaie de vous en sortir avec des scanners, des IRM, de la chimio. Là c'est quand même un gros progrès parce que nous avons l'espoir. Dans notre jeunesse, ce diagnostic était sans appel.

Si vous vous collez un bleu (à vous, pas à votre conjointe...) vous vous faites une ecchymose : cela fait autant de mal mais c'est plus dur à écrire et cela ne se passe pas plus vite. Si vous contractez un Zona vous n'avez plus rien à voir avec le feu de Malte ou de Saint Elme que vous ne songez plus à invoquer. Il n'empêche que ça brûle toujours autant alors, derrière le dos de votre médecin référent, vous allez voir en douce quelqu'un qui « coupe le feu ». Si vous avez du mal à dormir, vous êtes insomniaque et si Madame « ne revoit pas » elle peut être soit enceinte, soit atteinte de ménopause. Et vous, les hommes, si autrefois, et dans la plus stricte intimité on se hasardait à vous imputer une « chaude-pisse » on a tout le loisir, avec le progrès, de mettre votre prostate sur le tapis à tout bout de champ (à temps et à contre temps !)

Et sur ces sujets je n'ose pas m'étendre davantage comme ma formation d'infirmière m' y inciterait volontiers car mes copines du Pensionnat de Dohem, pourtant habituées à mon franc-parler pourraient me taxer de malséance. (Pas de problème, je me rattraperai bien un jour autour d'une bonne table avec des amis qui n'ont pas peur des mots!).

Pour ne pas m'éterniser, je terminerai en parlant de nous les petits vieux responsables de la canicule, de la surcharge des structures d'accueil, du problème des retraites, (et pourquoi pas des attentats, des manifs et des autos en flammes pendant qu'on y est !...on n'est plus à ça près..)

Bien sûr, on ne dit plus de nous « ça ne tourne pas rond, où « il commence à radoter » ou « il perd la tête » Oh non ! .. nous avons maintenant la maladie d'Alzheimer (ça ne serait pas un reste de la guerre avec les allemands ?). Si notre mémoire flanche on parle d'amnésie et si on a la tremblotte on invoque un Monsieur Parkinson (et là, ne serait-ce pas un coup des anglais ? .avec les Jeux Olympiques, on peut s'attendre à tout....) Et comment voulez-vous qu'on arrive à faire l'Europe ?...Quoique, pour pousser l'inconvenance un peu plus loin, rappelons-nous qu'on accusait, au moins depuis la Guerre de Cent Ans, nos voisins britanniques de « débarquer » chaque mois dans l'intimité des dames et demoiselles non ménopausées. Depuis l'Entente Cordiale, on a adopté le mot menstruation...

De nos jours, quand le médecin-référent vient rendre visite à ses vieux, il prend leur tension (avant de leur prendre des sous) et il trouve de l'hypertension ou de l'hypotension. Ça monte et ça descend et le jour où ça va vraiment mal, on ne « tombe plus d'atteinte » comme autrefois mais on fait un accident vasculaire cérébral. Et le malade se retrouve souvent, comme jadis, avec des « séquelles » : c'est autrement dit mais c'est toujours aussi embêtant.

Si, à notre âge on ne sait plus lire sans lunettes voilà que nous avons de la presbytie ou de la cataracte et, grâce à celle-ci, on ne passe pas sa vie sans connaître la salle d'opération. Quant à « ches romatiques » (traduisez : rhumatismes), qui sont le grand sujet de conversation des gens de notre génération, c'est à peine si j'ose aborder le sujet devant vous tous, mes fidèles lecteurs : il semble que du plus petit au plus grand, de nos jours, on a, de près ou de loin, quelque chose à voir avec l'arthrose, l'arthrite et tout ce qui y ressemble. Alors, devant tant de patients souffrant des mêmes maux et toujours à la puissance grand V, on oublie les siens et on se tait en se disant « pour moi, par chance, ça durera moins longtemps »

Et un jour, (quand ?.. Dieu seul le sait), quelqu'un nous dira : le moment est venu (et non pas comme jadis : les carottes sont cuites) on se préparera à faire le grand saut comme tout le monde : les gens des siècles écoulés et de celui d'aujourd'hui.

A une différence près (vous voyez que les temps ont bien changé)... On prendra la route du cimetière, non plus à pieds, poussé sur la « brouette des morts » par les copains éplorés, précédé par un curé en grande toilette de cérémonie : aube empesée, chape de velours noir, barrette bien enfoncée sur la tête et des enfants de chœur tout fiers de porter le bénitier, suivi par la famille en larmes et au son d'un psaume incompréhensible..

Oh non, ce temps-là est révolu : nous ferons tous notre dernier voyage dans la superbe auto des Pompes Funèbres, escortés par des personnages à la mine de circonstance, superbement sapés de noir, de la tête aux pieds (et ce jour-là je comprendrai peut-être pourquoi ces messieurs ont pris pour enseigne le nom de leurs superbes chaussures : **leurs pompes sont réellement funèbres**). Pendant la cérémonie, on louera nos innombrables qualités et, une dernière fois, on nous fera entendre nos airs favoris. Et pour changer le rituel protocolaire, Nicolas Lourdel vous fera un sourire en vous tendant le goupillon, il me l'a promis. (Nicolas c'est mon « pompes funèbres » personnel, j'ai connu ses parents, ses grands-parents et même son arrière-grand-père qui n'avait pas son pareil pour vous conter des histoires drôles en conservant le sérieux imperturbable de sa fonction !)

Mais, après avoir dit tant de sottises en cette année où j'atteins l'âge de raison puisque le 10 juillet a marqué l'échéance de mes quatre fois vingt ans, je terminerai en vous demandant, comme la gamine de la télé si, tous comptes faits : « Elle est pas belle la vie ? »

Marie-Thérèse DELMAIRE 10 juillet 2005

P.S. Permettez-moi de dédier ces lignes en particulier au Docteur Jacques MARLIERE qui nous a quittés cette année. Il fut, avec tant d'autres, le « médecin de famille » de beaucoup d'entre nous et, de sa retraite ardennaise où je lui faisais parvenir ce Bulletin chaque année, il disait continuer à suivre la vie de ceux qu'il avait connus. Merci à vous, Docteur MARLIERE et merci à tous ceux qui ont veillé et qui veillent encore sur nos santés.

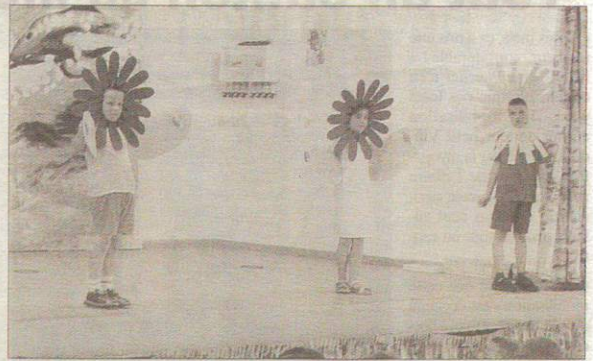


Echo de la Lys 23 juin 2005

FÊTE DES ÉCOLES 162 élèves sur le devant de la scène

Spectacle, kermesse et restauration

Le spectacle préparé par les neuf enseignants et les sept classes, qui regroupent 162 élèves, a été de qualité et suivi avec attention par les parents des artistes en herbe, ce samedi. Chaque classe avait minutieusement préparé son spectacle, les « tout petits » (petites taupes) ayant effectué un second passage. Le cycle 3 avait retenu un thème, celui de la mer, puis, grâce à une coopérative vivante qui a dépensé 60 € par élève, à une municipalité très engagée pour l'école qui a versé une subvention de 1 600 €, au conseil général qui a accordé un chèque nature de 1 680 €, et grâce enfin au dévouement de quelques parents accompagnateurs, les deux classes de messieurs Lebrun et Danel ont pu bénéficier d'une semaine très enrichissante, profitant de la qualité des animateurs du



centre O.C.C.E. de Condette (près de Boulogne).

Dès l'entracte, la caisse centrale était prise d'assaut par les enfants pressés de montrer leur adresse aux différents jeux ou de tenter leur chance aux jeux de hasard. La re-

mise des prix par l'association des fêtes de Mametz a de nouveau été une attraction. Les invités ont pu se désaltérer et se restaurer grâce à l'aide de quelques parents (encore trop peu nombreux) efficaces que l'école remercie.

En début de semaine pro-

chaine, sortira le numéro 2 du « Petit Mameztien », journal scolaire créé cette année pour faire connaître l'école et ses activités. Concernant Condette, les parents des élèves du cycle 3 se rapprocheront de Messieurs Danel et Lebrun pour toute commande de vidéo.

Du monde, samedi soir, à la salle du Millenium pour la cérémonie des vœux

Deux priorités : le logement et la rue du Stade

Il n'y avait pas assez de chaises, samedi soir, dans la salle du Millenium pour permettre aux habitants d'assister à la cérémonie de vœux assis. De nombreuses personnes ont écouté Jacques Delmaire, le maire ; Henri Decobert, le premier adjoint et Pascal Marangony, le secrétaire de mairie, debout sans craindre de tressaillir à l'annonce d'une mauvaise nouvelle car il n'y en eut point.

C'est Pascal Marangony qui a pris le premier la parole pour rappeler que Mametz était : « un village vivant, entreprenant, qui ne renie rien de ses racines ».

Henri Decobert, a lui, parlé de l'interruption de l'activité des aides ménagères sous leur forme actuelle. « C'est l'Assad qui prend le relais. Ce sera un changement transparent pour les personnes puisque ce seront les mêmes aides ménagères qui viendront chez elles. »

En allant à l'essentiel, Jacques Delmaire a précisé qu'en 2005 le premier cheval de bataille de l'action communale sera : le logement « avec la construction de quatre logements à l'école de Marthes, d'un lotissement privé rue de la Place de quinze habitations

ainsi que de huit logements pour personnes âgées dans le prolongement de la rue du 19 mars ». Sur la place, un cabinet de kinésithérapeutes est en cours de construction. Une réflexion a été amorcée pour qu'une boulangerie s'installe également mais l'investissement est énorme. L'autre cheval de bataille sera la rue du Stade. « La commune se bat pour la remise en état de cette voie départementale. » La pose d'une bordure pour rénover le réseau pluvial dépend du conseil général... L'empiérement des berges de la Sauvagine sera aussi à l'ordre du jour cette année.



La Voix du Nord janvier 2005

EXPOSITION Les « Couleurs du temps » à la salle du Millenium

Le style évolue avec le temps

11 h 30. La salle du Millenium se remplit petit à petit. Le maire, Jacques Delmaire est déjà présent un papier à la main. Il tient en effet, la liste des exposants et le nom de leurs œuvres. Informations que tous les invités peuvent profiter à l'entrée de la salle des fêtes.

Des enfants jouent entre les différentes toiles exposées. « Une nouveauté cette année, nous avons laissé de la place pour un reportage photographique », informait le premier magistrat de la commune.

Les artistes attendent patiemment à côté de leurs œuvres que des amateurs viennent leur demander des renseignements. « Beaucoup de peintures sont achetées ce jour-là » et après, signalait Hélène Dhaine la conseillère régionale qui s'est mariée en juin.

C'est une tradition, le ver-



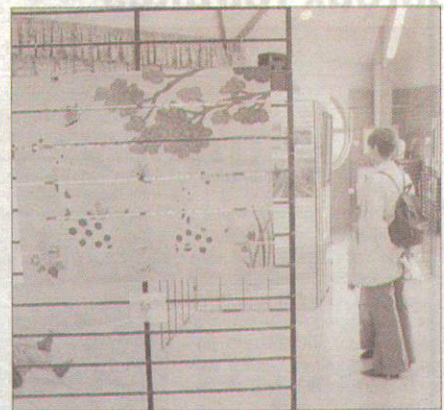
Chacun donnait son avis.

nissage de l'exposition des « Couleurs du temps » est toujours accueilli par un petit discours du maire. Ce dernier lance d'ailleurs aux invités, « Je suis content de voir l'évolution du style de chaque artiste. Cela ne reste pas figé ! ». Il

ajoute ensuite gaiement, « Il y a de la place pour tout le monde. Nous avons encore une pièce à disposition pour ceux qui souhaiteraient exposer leurs toiles... » Il conclut son discours en rappelant qu'il y avait un vote du public

(des bulletins étaient donnés à leur accueil), ainsi qu'un vote du jury composé des gagnants de l'année dernière et de professeurs. Une chose est sûre : ce n'était pas facile de partager les candidats...

V.C.



Le résultat des votes

Prix du jury : 1^{er} Alberte Gilson d'Aire-sur-la-Lys avec « Les quatre saisons », 2. Anne Dechamps d'Estrée-Blanche avec « Gentleman Corso ».

Prix du public : 1. Marie-Claire Bencteux d'Aire-sur-la-Lys avec « Mas provençal », 2. Maud Fauquembergue d'Heuringhem avec « Songeuse », 3. ex aequo. Marcel Blary de Mametz avec « Lilou », Anne Dechamps d'Estrée-Blanche avec « Effeuillez-moi ».

AMÉNAGEMENT Un double ponton à l'étang de la Sauvagine

La pêche pour les handicapés

■ Après les grands travaux de réhabilitation des berges de la Sauvagine, et le renforcement du bas-côté de l'étang de Crecques par la commune, il manquait quelque chose qui permette aux personnes défavorisées physiquement de pratiquer leur loisir favori : la pêche. Il est vrai

que peu d'étang ou plan d'eau sont aménagés.

A Mametz, à l'étang de la Sauvagine, un double ponton vient d'être installé. Agréé, cet équipement sécurisé, aura coûté 3.200 euros à la Truite Mametzienne. Les chemins d'accès, quant à eux, ont été réalisés par la commune de Mametz.

Pour que tous les sites soient équipés, un autre ponton devrait être installé fin 2005 sur le site de Crecques. Il sera financé à hauteur de 50% par EDF, 25% par la fédération départementale et 25% par la Truite mametzienne.

Ces installations pourront être utilisées en janvier 2006, après avoir porté l'in-

formation au niveau régional, y avoir mis en place une réglementation très stricte et une tarification spéciale, ainsi que la réalisation d'un jeu de clés pour l'ouverture et la fermeture de la barrière.

Chacun devra prendre conscience aussi que prendre la place d'un handicapé c'est aussi prendre son handicap...



Un autre ponton devra être installé à l'étang de Crecques à la fin 2005.

HABITAT Le village se dote de quatre appartements, à Marthes

Une nouvelle vie pour l'école

VOILÀ deux ans (officiellement trois) que l'école de Marthes a fermé ses portes. Ses élèves, en même temps que Jean-Marie Danel leur directeur, ont rejoint l'établissement scolaire du centre.

En deux ans, elle a bien changé l'école du hameau, surtout de l'intérieur. Au lieu des tables et tableaux verts, on y trouve aujourd'hui salles de bain, cuisines et séjours. L'ensemble restant propriété communale, la commune - fait rare pour un village - a désormais quatre appartements (trois T.2 et un T.3) disponibles à la location. Ils sont d'ailleurs tous loués et occupés depuis ce lundi.

Lors de l'inauguration de ce nouvel immeuble, samedi soir, le maire Jac-



L'ancienne école a été convertie en quatre appartements.

ques Delmaire s'est félicité de voir atteints deux objectifs : la réhabilitation de l'école de Marthes et la création de logements sur Mametz. Par définition, un village propose peu de locations et encore moins

d'appartements... en dépit d'une demande forte de la part des couples qui démarrent dans la vie, et des personnes âgées qui aspirent à un logement plus petit sans avoir à quitter leur village.

confiée à un cabinet d'architecte du Mont-Lambert, en la personne de Xavier Brioul. Comme le dit le premier magistrat de la commune, c'est une opération blanche, puisque les loyers couvriront le remboursement des échéances.

Bénéficiant d'un cadre agréable (la place de Marthes), d'un éclairage naturel omniprésent (grâce à de larges fenêtres), d'une décoration sobre (à dominante blanche), du chauffage central (au gaz), et d'une cuisine « américaine », chacun des quatre appartements réunit les qualités attendues de l'habitat moderne.

Un appartement au village, une idée assez novatrice qui, nous n'en doutons pas, ne tardera pas à faire des émules...

Le maire, au passage, a salué l'implication de ses deux adjoints, Henri Decobert et Louis-Joseph Laloux, dans ce projet. C'est la commune qui a investi les 250 000 euros nécessaires à la transformation,



La coupure de ruban a eu lieu samedi soir.



Sobres et modernes, ces appartements bénéficient d'un bon éclairage naturel.

Indépendant

18 février 2005



RESTAURATION DU SITE DE LA SAUVAGINE Quarante mille euros de travaux pour réhabiliter les berges



Un superbe aménagement.

Le magnifique plan d'eau de 12 ha rendu à la commune de Mametz a été aménagé et arboré. Il est confié à la Truite mametzienne et fait le bonheur des promeneurs, des chasseurs et bien évidemment des pêcheurs. Cependant, les berges connaissent l'effet négatif des vents dominants et subissent une importante érosion. En quelques années, elles ont reculé parfois de plus d'un mètre menaçant les plantations d'arbustes et le chemin d'accès. La profonde inquiétude du premier magistrat et du président de l'A.A.P.P.M.A. de Mametz conduit au projet de restauration. Le dossier parfaitement ficelé permet l'obtention des financements. Camions, grues et matériaux arrivèrent le 20 janvier dernier. Les travaux sont aujourd'hui pratiquement terminés.

Mille mètres aménagés

Au départ, 800 m devaient être réhabilités. En diminuant le poids et le volume des roches, ce sont 1.000 m qui ont été amé-

gés. Il fallut donc 1.800 pierres roses de Marquise, 1.720 tonnes de marne et 400 tonnes de terre végétale. Au printemps auront lieu des semis et l'implantation de deux pontons doubles pour handicapés dont l'un est financé par la Truite mametzienne et l'autre par E.D.F.

C'est une véritable réussite pour les élus et les responsables de l'A.A.P.P.M.A. tant par l'importance que par le coût du chantier.

En effet, il était nécessaire d'agir vite pour sauvegarder ce fabuleux patrimoine naturel qui fera la joie des futures générations à condition de l'entretenir et de le respecter. Le coût total des travaux estimé à 40.000€ est financé par le conseil général (50%), le sénat (15%), la commune de Mametz (18%) et la Truite mametzienne (17%), cette dernière prenant en charge en plus les frais du ponton (2.305€). Désormais, il ne reste plus qu'à fixer la date d'inauguration de ce superbe aménagement.

Rachid Ben Amor

EXPOSITION Jusqu'au 4 juin en mairie Patrice Dernoncourt, un habitant de la commune

Tronches de Jambon

Les photographies ont été faites chez un éleveur de porcs, Jean-Claude Réant à Marthes. Elles ont été faites à l'origine pour une expo collective en 2003 avec « Les Déclencheurs » d'Isbergues, sur le thème du « Bestiaire ». « On n'est pas perturbé par des idées préconçues même si un élevage porcin était pour moi le stéréotype des animaux sales se traînant dans la boue. Après quelques séances de prises de vue et les éditing des images correspondantes, j'ai pris le parti de traiter le sujet comme un portraitiste. Depuis lors, ma vision sur ces animaux a changé. J'ai trouvé ce sujet si intéressant, que je l'ai poursuivi afin de sortir une expo personnelle plus complète. »



Tronches de jambon avec les porcins de Jean-Claude Réant de Marthes.

Badminton 2004

Le thème du badminton est complètement différent du sujet précédent. Ces photos ont été demandées par « Le Volant Airois » pour garder en image une trace de l'étape du trophée de France de badminton à Aire-sur-la-Lys qui a eu lieu en 2004. « Une première expérience sur le sujet en 2001, qui était alors une activité qui m'était encore inconnue, m'a permis de réaliser une série de photos avec une vision plus éclairée. Le rythme sur ce second thème était beaucoup plus rapide que le premier, même si dans les 2 cas, il faut saisir l'instant. Les photos ne sont aucunement "posées". »



Souvenir du trophée de France de badminton en 2004 à Aire-sur-la-Lys.

Echo de la Lys 12 mai 2005

MÉMOIRE Vive émotion à la commémoration du 8-Mai

Marceau Gozet dans tous les cœurs

La commémoration du 8-Mai avait ce dimanche un accent tout particulier. Les anciens combattants et toutes les personnes rassemblées avec eux autour du monument aux morts étaient encore sous le coup de la disparition de Marceau Gozet.

Marceau Gozet était le président des A.C.P.G.- C.A.T.M.-T.O.E. et Veuves de Mametz, mais pas seulement. Comme devait le dire son vice-président, André Lozingo, c'était une figure marquante du village. Né en 1934, Marceau Gozet a combattu en Algérie. Membre des C.A.T.M. dès son retour au pays, il est devenu président de la section mametzienne en 1982, en parallèle de sa carrière



Les Anciens combattants ont eu une pensée émue pour leur président.

d'agent S.N.C.F. « Tu laisseras un grand vide, Marceau », déclara M. Lozingo. Mais comme tu l'aurais dit toi-même : « la vie continue. » Et c'est avec des sanglots dans la voix que le maire Jacques Delmaire devait à son tour rendre hommage à « celui qui était un grand ami ».

C'est enfin en présence de Georges Wintrebart, président d'arrondissement des C.A.T.M. qu'a été procédé à une remise de médailles.

Pierre Denis s'est vu remettre la Croix de combattant et la médaille commémorative d'Algérie. Abel Gozet et Jean-Marie Dehurtevent ont reçu quant à eux la médaille du Mérite fédéral.

Echo de la Lys 26 mai 2005

DIPLOMES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Vingt-cinq personnes décorées

Le jour de la fête du travail, le dimanche 1^{er} mai, une vingtaine d'habitants de la commune furent mis à l'honneur en la salle du Millénum pour leurs compétences professionnelles ainsi que pour leur longévité au sein de leurs entreprises respectives.

Jacques Delmaire, le maire de la commune, tint un discours empreint de réalisme sur les problèmes actuels d'embauche et de chômage dans la région. Il voulut aussi saluer la mémoire de Marceau Gozet, le président des anciens combattants, décédé récemment.

La liste des médaillés :

- Argent : Jean-Charles Decroix ; Olivier Delrue ; Nicolas Lecoq ; Gérard Cadart.
- Vermeil : Thérèse Danel ; Patrick Talleux ; Daniel Facon ; Jean-François Hessel ; José Allochery.
- Or : Jean-François Beauvois ; Jean-Pierre Danel ; Robert Desmaretz ; Daniel Dhaine ; Daniel Labitte ; Francis Leroy ; Brigitte Pennequin ; Georges Wacquez ; Jacques Kasprzyk ; Daniel Dumont ; Philippe Huleux ; Hervé Audenard ; Françoise Desprey.
- Grand or : Jean-Paul Henneron ; Yves Dehaynin ; Bernard Lemaître.



Les médaillés.

Indépendant

13 mai 2005



Indépendant

ENTENTE SPORTIVE MAMETZ-REBECQUES

Garder les seniors au même niveau

Les joueurs de l'Entente Sportive Mametz-Rebecques présidée par Cathy Crépin s'entraînent sérieusement et régulièrement chaque mardi et jeudi soirs sous la conduite de leur entraîneur Roger Façqueur. Le dernier parcours, de l'équipe première en première division fut assez difficile puisqu'elle n'obtint que la onzième place du classement final. Cette saison, elle remettra l'ouvrage sur le métier en espérant finir à un rang plus honorable.

Si, à l'inter-saison, le club a perdu Jérôme Bracquart parti à Enquin-les-Mines et Rémi Grimbert émigré à l'école des sports de l'USA Lievin, il a enregistré de nombreuses arrivées, notamment celles de Samuel Vandomme (Arjo Wiggins), Jérôme Trinel (Saint-Venant), Thomas Delépouve (Roquetaire), Nicolas Frogner et Patrick Cadart (non mutés) et la promotion de Maxime Masset (15 ans). La formation 2, rétrogradée en promotion de 2^e division, essaiera de se situer dans le haut du tableau de sa nouvelle compétition. Quant à l'équipe 3 qui avait pris la première place du championnat de 4^e division, elle repartira dans la même épreuve sans aucune pression sur les épaules.

De nombreux matchs amicaux ont été livrés, notamment contre Blendecques et Saint-Quentin-les-Aire et lors des tournois locaux et de Wardrecques. Ce dimanche, pour le compte du premier tour de la coupe de France, Mametz s'est imposé sur le terrain de Mala Foot sur le score de deux buts à zéro.

Voici la composition du bureau : - présidents : Cathy Crépin - vice-présidents : Serge Delvart, Francis Delépouve, Roger Gozet et Paul Darques - secrétaire : Julien Zabel - secrétaire-adjoint : Manuel Delépine - trésorier : Guillaume Henneron - trésorier-adjoint : David Bonel.



Avant le footing.

LAURENT CHOINET A REPRIIS UN MAGASIN D'ALIMENTATION GÉNÉRALE À MAMETZ

"Au village, il faut être commerçant"



Claudie et Laurent Choinet, la tête dans le guidon depuis février.

Laurent Choinet apprécie les challenges. Depuis février, cet homme de 39 ans et son épouse Claudie ont repris une supérette à Mametz, Le Relais des Mousquetaires. Un vrai défi pour cet ancien salarié de Logidis qui a aussi été chauffeur routier, déménageur, manœuvre en maçonnerie, porteur de journaux pour l'Indépendant, vendeur de fruits et légumes. "Je n'ai aucun diplôme, je travaille depuis l'âge de 14 ans et ça s'est toujours bien passé" explique le gérant, debout dans une petite pièce nichée à l'arrière de son magasin. Debout, car une hernie discale l'empêche de s'asseoir trop longtemps "sinon je ne repars plus", et de porter des charges trop lourdes : "Au lieu de faire un voyage, j'en fais quatre" sourit-il, loin de se décourager.

Laurent Choinet se donne sept ans pour faire son trou et honorer les prêts contractés pour refaire le magasin à neuf. Sept ans, cela représente au bas mot 20.000 heures d'ouverture pour ce magasin situé au cœur du village. Cela ne fait pas peur à ce natif de Blendecques : "On ferme à 12h30 pour déjeuner, mais bien souvent à 13h je suis encore là et les gens le savent" reconnaît-il, incapable de s'empêcher de "rendre service".

Lauréat du concours Talents 2005

Pourtant, il faut du courage pour se lancer dans le commerce en milieu rural sans craindre la puissance de la grande distribution. C'est ce qui a valu à Lau-

rent Choinet d'être reconnu "Talents 2005 de la création d'entreprise". Une bourse de 3.000 euros, attribuée par le Crédit agricole, récompensera à la rentrée des mois d'efforts. "Car à la campagne, on est tout seul pour ce débruilage" souligne le gérant en évoquant les déplacements pour s'approvisionner à Lambres-les-Aire, les livraisons des fournisseurs, la disposition du magasin et la caisse à tenir... "Mercredi matin, il y a une livraison, je sais que je ne mangera pas le midi et l'indiquai en début de semaine.

Sans compter que Laurent Choinet est plutôt pointilleux : "Il me faut deux heures pour faire un bel état de fruits et légumes, j'enlève les caisses de tomates pour faire des pyramides, je

regarde les feuilles des salades une par une." Dans les rayons, le patron est adepte du "facings" et passe son temps à remettre les produits en place : "S'ils ne sont pas devant, s'il n'y a pas une impression de volume, le client n'en prend pas".

Les déboires d'un débutant

Avec certains fournisseurs, le débutant a bien failli se faire rouler dans la farine. "On me disait qu'il y avait trois semaines de marge pour les dates de péremption" mais en ouvrant le carton il n'y avait qu'une semaine... Une autre fois, on m'a garanti que les prix proposés incluaient les taxes, en réalité c'était du hors-taxe. Laurent Choinet a gardé les yeux grands ouverts et aujourd'hui "en charcuterie, j'avais quatre fournisseurs, je n'en ai plus qu'un". Le message est clair et le gérant est "toujours sur mes gardes, vigilant".

Sur le chemin de la création d'entreprise, on a souvent envie de se décourager, surtout quand une banque hallucine sur votre projet et vous qualifie de "charlot". Finalement, l'aide d'insertion a permis à Laurent Choinet d'avancer sans devoir "hypothéquer" ses maisons, comme on me le faisait croire au départ.

Pour ceux qui voudraient tenter l'expérience d'un magasin d'alimentation, en zone rurale, le gérant a quelques conseils : "Renseignez-vous au maximum sur le réseau et les fournisseurs, même si on ne peut pas tout savoir. Si possible



Au devant des campeurs

Le magasin est ouvert six jours sur sept, la présence de son épouse Claudie, native de la commune, n'est pas de trop pour aider Laurent Choinet. D'autres soutiens ont permis de monter le projet, comme celui de la belle-sœur qui, comptable de profession, apporte ses compétences. Quant à l'Agefiph, elle a accordé 7.000 euros de subvention car le dossier est l'œuvre

d'un travailleur handicapé. Avec les vacances, le fils aîné donne lui aussi un coup de main, d'autant que les campings sont demandeurs. "A Mametz, Croques et Rebecques, je propose le pain et l'alimentation générale tous les matins". Un fourgon a été acheté, puis aménagé par un client, et l'arrivée de l'été laisse penser que le commerçant a eu le nez fin : "Les gens sont très demandeurs, on me propose même d'ouvrir un point de vente dans le local d'un camping", sourit Laurent Choinet. Dans le même esprit et en complément des livraisons à domicile, le gérant voudrait développer la vente itinérante.

Aggrandir la surface du magasin qui est vite à l'étroit avec 120 m² (sur tout le réservé, continue à développer la vente de

poulets rôtis, multiplier les tombolas, préparer des pizzas... Le commerçant ne manque pas d'idées, il met un jeune en contrat de qualification, mais "il faut avoir le commerce dans le sang".

Pour le moment, l'entreprise de Mametz semble prospérer et écouter les succès : "Notre secret, ce sont nos horaires d'ouverture, surtout à l'heure du déjeuner, savoir être disponible et écouter les gens. Au village, il faut être commerçant". A terme, Laurent Choinet a un rêve qu'il aimerait concrétiser : "Reprenre un camping dans le sud, pour qu'il soit près de Pargnan". Avec son bagout, on ne serait pas surpris!

Sophie Bettig

Indépendant

15 juillet 2005

Le fruit de plusieurs mois de travail



Les visites guidées ont eu lieu dimanche, toute la journée.

■ La messe vient de s'achever. Certains rentrent précipitamment dans leur voiture à cause de la pluie. D'autres, interpellés par le prêtre, restent pour suivre la visite guidée proposée par des bénévoles. « En fait, cette visite n'a pu se faire que grâce au travail de collecte d'informations d'Hervé Devussine qui s'est passionné pour l'histoire de l'église de Marthes », explique l'un d'entre eux alors que le petit groupe de paroissiens se

rassemble sous le porche. Ils tiennent à la main une petite brochure confectionnée par les bénévoles et qui retrace l'histoire de certains objets contenus dans l'église Saint-Quentin :

Les statues

La plupart des statues sont communes aux autres églises des environs : le Sacré Cœur de Jésus, Sainte Anne éduquant la vierge enfant, Ste Thérèse la carmélite, St Nicolas, St An-

toine de Padoue, St Benoît-Labre. Deux autres se distinguent : St Quentin sur son supplice, une statue en bois de chêne polychrome datant du XVIII^e siècle restaurée en 1979.

La seconde est une vierge tenant l'enfant Jésus couronné (elle est placée dans la sacristie).

Le chœur

La table d'autel possède sur sa devanture une sculpture de l'agneau mystique



La vierge tenant l'enfant Jésus placée dans la sacristie.

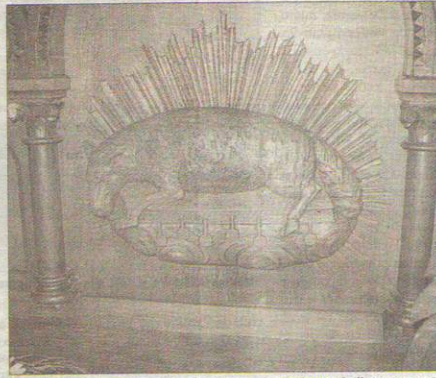
sacré, reposant sur le livre des sept sceaux (vision de St Jean).

Derrière, nous avons le retable en bois composé de la prédelle (partie basse), le tabernacle renfermant les hosties et enfin un édifice religieux pour couronnement.

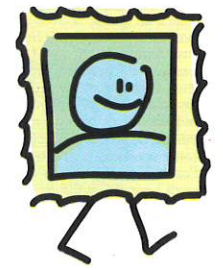
Les vitraux possèdent des médaillons du Sacré Cœur de Jésus (à droite) ; don de Mme Dufoutrelle en 1894. Au milieu celui de St Quentin, don de l'abbé Sénéchal en 1899. A droite, celui de la Ste Vierge, don de la famille Dehurtevent-Amat en 1894.



La chaire de vérité est en chêne et ne comporte aucune sculpture, hormis la colombe blanche culminant l'abat voix.



La table d'autel possède sur sa devanture une sculpture de l'agneau mystique sacrifié, reposant sur le livre des sept sceaux (vision de St Jean).



Les anciens combattants rejoignent la section de Mametz Dissolution, fusion et création

La Voix du Nord
décembre 2004



De la fusion des deux associations va naître une troisième : l'association des ACPG-TOE et veuves de Mametz-Rebecques.

Signe des temps, après un demi-siècle de paix, les sections d'anciens combattants ont perdu, automatiquement, beaucoup de leurs membres.

Difficile, dans ces conditions, de continuer à fonctionner. C'est ce qui s'est produit pour l'association de Rebecques qui ne comptait plus que onze adhérents. Depuis longtemps déjà, ils partageaient le ban-

quet annuel des anciens combattants de Mametz avec lesquels ils avaient des rencontres amicales. C'est donc tout naturellement, sous l'impulsion des maires des deux communes, qu'ils ont décidé de dissoudre l'association de Rebecques et de fusionner avec celle de Mametz.

Ces décisions ont été entérinées, mardi soir, à la salle de la mairie de Rebecques en présence de Jo-

siane Hochart et Jacques Delmaire, maires, Paul Decroo, président de l'arrondissement de Saint-Omer, de Marceau Gozet, président de la section de Mametz, et de Roland Darques, vice-président de celle de Rebecques, le président Alfred Guilbert étant actuellement hospitalisé.

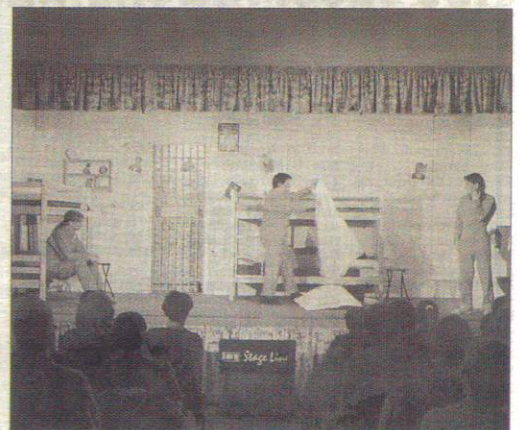
De cette fusion naîtra, dès le mois de janvier, l'association des ACPG-TOE et veuves de Mametz-Rebecques.

Echo de la Lys 10 février 2005

THÉÂTRE La troupe Fous rires à la salle du Millenium Un samedi en fous rires

■ 20 h 30, le rideau s'ouvre. Le public venu nombreux ce samedi est attentif à la moindre tirade des comédiens. La compagnie Fous rires, originaire d'Haverskerque est venue interpréter « Quelle santé !!! », une comédie en cinq actes de René Bruneau, mise en scène par Jean-Pierre Bernard et Sylvie Fibre. Cette représentation, organisée par le comité des fêtes de Mametz, est au profit du C.C.A.S.

La compagnie, qui a plusieurs pièces à son répertoire, se produit dans toute la région. Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de voir cette pièce, elle sera rejouée dimanche 20 février à Boëseghem. Vous pourrez aussi retrouver la compagnie Fous rires à Berguette le 2 avril.



Rendez-vous les 20 février à Boëseghem et le 2 avril à Berguette.

La chance frappe du côté de Mametz

« J'ai reçu un coup de téléphone de la Française des jeux m'annonçant que le billet gagnant du gros lot avait été validé dans mon établissement », répétait depuis près d'une semaine Marie-Josée, la gérante du café, aux nombreux passants curieux qui poussaient la porte à l'affût du moindre indice laissant deviner l'identité du mystérieux vainqueur.

Les gagnants n'ont finalement pas attendu la fin du délai de deux mois pour encaisser le précieux chèque. Depuis ce mercredi, une partie du voile est levée : « J'ai appris que c'est un couple de personnes âgées, qu'ils sont allés réclamer la somme du côté de Boulogne, et qu'ils habitent la région audomaroise, c'est tout » explique Marie-Josée.

C'est ici, au café Charlet de Mametz, qu'a été validée la grille gagnante du Loto de mercredi dernier. La machine a parié sur les bons numéros, et nos joueurs bénis par la chance sont depuis millionnaires. Sur la vitrine du café, le fameux chèque de 1 678 565 euros attire bien des regards. Depuis l'annonce de la bonne nou-



Au café de Mametz, on aurait aimé que le vainqueur soit du village.

velle, les clients se sont multipliés. On vient acheter des jeux et jouer au Loto, on ne sait jamais, la chance n'a peut-être pas encore tourné... Chacun y va de sa petite réflexion. « On aurait bien voulu que ce soit quelqu'un du village, mais il y a beaucoup de passage ici » affirme Jean-Pierre, le mari de la gé-

rante. Depuis 20 ans qu'il est au café, il n'a jamais vu un aussi gros chèque affiché à la vitrine. Quand à la meilleure façon de dépenser la somme, chacun a son idée. Beaucoup pensent à l'immobilier, pour s'assurer une rente à vie. Tous assurent qu'ils garderaient la tête froide et mettraient une partie de la

somme de côté, tout en s'offrant quelques « petits » plaisirs. A Mametz, on n'en saura sans doute pas plus sur l'identité des vainqueurs. Resterait un souvenir de ces quelques jours d'espoirs et de rumeurs : le café recevra bientôt un cadre souvenir de la Française des jeux.

H.F.

Repères

- C'est en 1933, à Paris, qu'a eu lieu le premier tirage de l'ancêtre de notre Loto, la loterie nationale. L'heureux gagnant : un coiffeur des Bouches-du-Rhône qui a empoché 5 millions de francs. Les bénéfices de cette loterie ont été reversés à la caisse de retraite des anciens combattants et aux agriculteurs sinistrés.

- Le 19 mai 1976, au théâtre de l'Empire, le premier tirage de notre Loto était réservé aux Parisiens. 73 000 joueurs ont tenté leur chance.

- C'est en septembre 1992 qu'a été imaginé le Loto flash.

- En 2004, 5 joueurs ont trouvé les 6 bons numéros du super Loto. Deux gagnants ont empoché un chèque de 12 500 000 euros, trois autres ont reçu 5 000 000 d'euros.

- La Française des jeux dispose de 39 000 points de vente, deux fois plus que les bureaux de Poste !

- Selon l'Insee, en 2003, les Français ont dépensé 1 % de leurs revenus dans les jeux de hasard de toutes sortes, ce qui correspond à une somme de 305 euros par an.

- 26 % du chiffre d'affaire de la Française des jeux est reversé à l'Etat.

- En 2003, 40 millions de Français ont joué au moins une fois à un jeu d'argent.

L'agenda du gagnant

■ Passé la première émotion, l'heureux gagnant pousse la porte de son buraliste préféré. Il est aussitôt mis en relation avec le service « gagnants » de la Française des jeux, qui s'empresse de vérifier le reçu du jeu. On retient son souffle pendant la vérification, jusqu'à ce que la nouvelle soit enfin officiellement confirmée. Reste alors à fixer une date pour la fabuleuse remise du chèque. Le jour J, le nouveau millionnaire est particulièrement choyé : champagne, fleurs, flash qui crépitent... Après ce moment d'émotion, place à la gastronomie dans un grand restaurant, histoire de bien commencer sa nouvelle vie !

Difficile de ne pas perdre les pédales quand on se retrouve soudainement à la tête d'une fortune de plus d'un million d'euros ! Pour aider les heureux gagnants à garder un temps soit peu les pieds sur terre, la Française des jeux leur offre un petit livre d'or. Derrière la couverture rouge se trouvent conseils, témoignages d'anciens vainqueurs et surtout une utile approche du monde de la gestion financière écrite par le secrétaire général de la rédaction du Figaro et auteur du guide de l'ISF.



FORMATIONS Lutte contre les rats musqués

Le Gdon Lys-Aa en alerte

■ Dans le cadre de la lutte obligatoire du rat musqué relatif à l'arrêté du 8 juillet 2003, deux réunions d'informations et de formation auront lieu au sein du Groupement de défense contre les organismes nuisibles (Gdon) regroupant 32 communes.

D'abord le lundi 7 février à 18 h 30, salle des fêtes de Renty, puis le mardi 8 février à 18 h 30 salle des fêtes de Roquetoire.

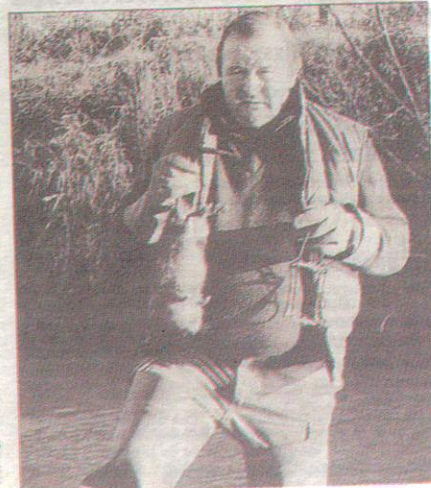
De nouvelles consignes de pose et de respect des distances dans les zones urbanisées seront évoquées. Il est donc demandé aux élus et responsables de chaque commune adhérente au Gdon, d'inviter

l'ensemble des personnes participantes à ces actions à être présent à l'une de ces réunions. Rappelons que le rat musqué est un fléau et que chacun a pour devoir de le combattre. Cela pourrait être une calamité tant pour les cultures, berges, infrastructures routières, mais aussi un réel danger pour la santé publique avec le développement de la leptospirose, maladie parfois mortelle.

Après une année d'existence, le Gdon Lys-Aa est bien sur les rails, 42 piégeois ont reçu une formation par le service départemental, du matériel est déjà des centaines de captures à leur actif.

Les communes sont partie prenante et les résultats qui seront communiqués lors de la prochaine assemblée générale devraient encore les motiver davantage même si aujourd'hui chacun reconnaît le bienfait de ce Gdon dirigé de main de maître par Hervé Faucon.

Les réunions seront animées par René Masclat, chef piégeois départemental, spécialiste de l'animal, diplômé du ministère de l'Agriculture, et secrétaire du Gdon Lys-Aa, il sera entouré des élus et des responsables des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement.



Le château ensoleillé par la musique

■ Sous un magnifique soleil, lundi après-midi étaient rassemblés au camping du château de Mametz les parents et amis des musiciens de l'Orchestre des jeunes de la Fédération régionale des sociétés musicales du Nord-Pas-de-Calais. Ces derniers avaient passé plusieurs jours ensemble pour donner trois concerts à travers la région en... une semaine !



Une cinquantaine de jeunes venus de la région ont donné un concert au château de Mametz lundi après-midi.

Cette année, le thème choisi fut le centenaire de la disparition de Jules-Verne. La Picardie, quant à elle, a été choisie comme lieu d'accueil des musiciens pour mettre au point un programme musical de sept morceaux allant du grand classique à la variété avec Michel Fugain, en passant par la musique espagnole ou la musique du monde.



Ces jeunes musiciens vous donnent rendez-vous l'année prochaine.

Le temps n'y étant pas, les concerts de Quend-Plage et Cayeux-sur-Mer ont dû se dérouler en salle alors que celui du Crotoy a pu se réaliser en plein air sur le port même de la ville.

Logés à Abbeville, les jeunes stagiaires âgés de 12 à 19 ans et recrutés selon leur niveau musical ont travaillé soit par pupitre d'instruments, famille (bois ou cuivre uniquement) ou tous ensemble environ sept heures par jour leurs partitions sous l'encadre-

ment de professeurs diplômés et d'animateurs chargés eux de la détente. Le stage était placé sous la direction administrative

d'Antoine Pecqueur et la direction musicale de Philippe François. Étant donné le bon fonctionnement de l'orchestre et en

attendant l'année prochaine, celui-ci redonnera des concerts dans la région en octobre 2005 et avril 2006.



AGENT COMMUNAL DEPUIS 15 ANS

L'heure de la retraite pour Gilbert Vasseur



Toute la famille était réunie dimanche.

Gilbert Vasseur était entouré de toute sa famille, dimanche dernier, pour fêter son départ en retraite. Entré dans la vie active à 14 ans, il avait commencé comme ouvrier agricole, avant de devenir maçon pour différentes entreprises de la région. Depuis quinze ans, Gilbert Vasseur était chargé de l'entretien et de la rénovation des bâti-

ments pour la commune de Mametz. A 60 ans, il a logiquement décidé de faire valoir ses droits à la retraite.

Entourés de leurs trois enfants, de leurs sept petits-enfants et de leurs amis, Gilbert Vasseur et son épouse fêtaient aussi leurs quarante ans de mariage, dimanche.

RECOMPENSES Remise de prix du concours des maisons fleuries dimanche dernier

Ils annonceront la date de leur passage



Ont été décorés aux participants des bouquets de fleurs ainsi que des bons de différentes valeurs.

■ Le concours des maisons fleuries de Mametz connaît une légère progression depuis sa création. Tel est le constat que les organisateurs se sont fait dimanche lors de la remise de prix : « De 15 participants, nous sommes passés aujourd'hui à 20 ». Une augmentation qui conforte les membres du jury à continuer leur tâche ; passer devant toutes les maisons pour élire l'habitant le plus « jardinier » de l'année.

Petite anecdote, la remise

de prix a été renchérie par le cadeau de la photo illustrant la maison fleurie de chaque participant. Des photos que tous ont pu apprécier car accrochées sur un grand panneau situé dans la salle du Millénum.

Rappelons que le jury, composé d'une dizaine de personnes, a réalisé deux passages le 15 juillet et le 19 août. Notez déjà une nouveauté pour l'année prochaine : « à cause de certaines fuites, désormais tous les participants sauront

à l'avance la date du passage du jury » afin qu'il y ait plus d'égalité entre les concurrents.

Toujours est-il que ces derniers rivalisent de plus en plus du point de vue de l'harmonie des couleurs et des fleurs plantées. Un fleurissement qui est « agréable à l'œil » quand il est vu de la rue, notait un membre du jury qui remarquait également que le fleurissement était « très correct malgré une météo plutôt décevante en cette saison estivale ».

V.C.

Résultat du concours des maisons fleuries :

Catégorie n° 1

Hors concours : Micheline Tirlois, 4 bis, rue de Choiquart ; Evelyne Potier, 24, chemin des Grands Rietz.

1. Thierry Leveque, 24, rue de l'Anglet, 2. Fernand Ratel, 17, rue de la Gare, 3. Martine Alexandre, 28, chemin des Grands Rietz, 4. Reine Viola, 5 bis, Chemin de Monbus, 5. Madeleine Demany, 4, rue de Choiquart, 6. Aimé Dannel, 39, rue

du Moulin, 7. Christian Denis, 90, Grand'Rue, 8. Colette Delmaire, 10, rue de la Gare, 9. Jean-Louis Deschodt, 28, rue de la Gare, 10. Dorothee Lescoq, 38, rue de Choiquart, 11. Michel Laloux, 206, Grand'Rue.

Catégorie n° 2

1. Paulette Faucon, 20, rue Saint-Honoré, 2. Joëlle Dannel, 34, rue de la Gare, 3. Christiane Flasque, 6, rue de l'Eglise, 4. Ginette Lemaître, 223, Grand'Rue, 5. Louise Lheureux, 7, rue du Stade.

Paroisse Ste Anne

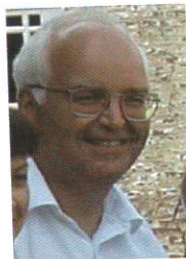
Relais paroissiaux de Crecques,
Mametz, Marthes et Rebecques



Prêtre associé

abbé Jean Sément

N'hésitez pas à demander à l'abbé Jean une visite, notamment pour rencontrer une personne âgée ou malade.



Curé

abbé Bruno Dubreucq
28 place des béguines
62120 Aire sur la Lys
tel : 03.21.39.04.52
06.09.75.81.83
bruno.dubreucq@wanadoo.fr

Messe
chaque dimanche à 10h
se référer au lien
distribué gratuitement
dans votre boîte aux lettres

Depuis le 14 mars 2004
notre évêque a confié la charge de
la paroisse aux prêtres ainsi qu'à l'**Equipe
d'Animation Paroissiale**

celle-ci est composée de :
M Michel Laloux, Crecques
Mmes Bernadette Géhéniaux
et Francine Jubaru de Rebecques
Mmes Geneviève Gozet
et Jacqueline Réant de Marthes



n'hésitez pas à leur faire appel,
ils feront leur possible pour répondre
à votre attente et se rendre disponibles ...

les Baptêmes

sont célébrés le 5^e dimanche du mois sur la paroisse,
les 2^e et 4^e dimanches à Aire sur la Lys.
préparation le 1^{er} jeudi du mois à 20h30
au presbytère d'Aire sur la Lys

pour le **Catéchisme**
n'hésitez pas à contacter
Mme Brigitte Réant
6 rue de la chapelle à Marthes
03.21.95.63.59.

les Funérailles

Une équipe de chrétiens
formés pour vous accompagner
dans le deuil, prépare avec vous
la célébration.

Vous contactez :
Mme Marie-Paule Yvain
105 grand'rue.
Tel 03.21.93.17.78
ainsi que le secrétariat paroissial.

pour les **Mariages**
vous contactez
directement
le secrétariat paroissial
au 28 place des béguines
Aire sur la Lys.

Secrétariat et permanence

au presbytère d'Aire sur la Lys
28 place des béguines, tel : 03.21.39.04.52
du mardi au vendredi, 10h-12h et 14h-16h30



SYNDICAT DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE MAMETZ, REBECQUES ET BLESSY

Issu du regroupement de trois communes, Mametz, Rebecques et Blessy, notre Syndicat d'eau et d'assainissement a été créé en 1959. En 2005, pour respecter les directives préfectorales, Blessy s'est vu rattaché pour la partie « assainissement » à la Communauté de Communes Artois Flandres qui a cette compétence.

Réponses aux questions les plus fréquemment posées

- Qu'est ce qui change depuis le retrait de Blessy du Syndicat d'assainissement ?

Nous facturons toujours l'eau potable aux habitants de cette commune mais la partie « assainissement » ne figure plus sur la facture. Ces frais leur sont facturés par la société qui gère l'assainissement pour la Communauté de Communes Artois Flandres. Les rejets d'eaux usées se faisant toujours sur Mametz, nous facturons à la C.C.A.F. une prestation de service.

- Après plus de vingt ans d'installation du réseau d'assainissement, pourquoi encore payer une taxe d'assainissement ?

Les réponses sont très simples :

- ⇒ les prêts contractés pour ces travaux ne sont pas encore remboursés en totalité
- ⇒ le réseau d'assainissement nécessite un entretien et des frais de réparation coûteux
- ⇒ Un exemple : la conduite de l'entrée de Mametz jusqu'à la rue du Château est en très mauvais état : coût de l'opération 155.000 € (plus d'un million de francs)
- ⇒ Un autre exemple : Une étude diagnostique a montré que de nombreuses canalisations étaient défectueuses et ces travaux devraient engendrer plus de 115.000 € de frais.
- ⇒ Dernier exemple : Après plus de 25 ans, notre station d'épuration est totalement obsolète et doit être remplacée dans les 4 années à venir : coût de l'opération près d'un million d'euros.

- Comment se passe la facturation ?

Vous recevez dans le courant de l'année trois factures « estimées ». Chacune représente le $\frac{1}{3}$ de votre consommation de l'année précédente. Elles sont toutes du même montant.

En fin d'année, un relevé de compteur est effectué par nos agents et une facture « réelle » vous est adressée, facture qui tient compte bien évidemment des trois factures d'acompte que vous avez payées.

- Après les années « nitrates », qu'elles ont été les teneurs en 2005 ?

Sachant que la norme est de 50 mg/litre, l'eau distribuée est bien en dessous de cette limite puisqu'elle s'est située en 2005 entre 32 et 35 mg/litre. La Préfecture nous demande (comme elle l'a fait à une dizaine d'autres syndicats) d'entreprendre des recherches pour déplacer la station de pompage. Celle-ci ne permettrait pas de mettre en place un périmètre de protection rapproché avec la présence à proximité de cultures et de l'autoroute. Nous avons trois ans pour nous exécuter.

CULTURE



Exposition photographique



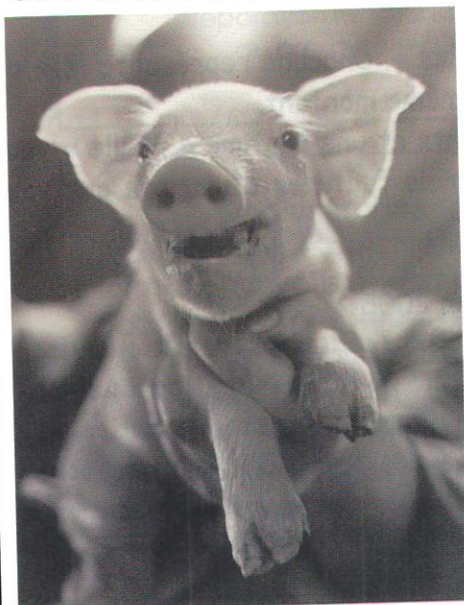
sociaux contre la fermeture de l'acierie d'Isbergues
Avec le collectif « Les Déclencheurs » : Portraits, Gens dans la ville, Le bestiaire, Badminton, 5ème biennale de théâtre amateur du Pas-de-Calais, Les canaux : Regards sur les canaux de la région, 3ème biennale de théâtre amateur du Pas-de-Calais.

Monsieur DERNONCOURT, jeune Mamezien demeurant Place du Rietz à Marthes nous a fait l'honneur en Mai 2005 d'exposer ses œuvres photographiques en Mairie de Mametz.

Les thèmes retenus étaient les suivants :

● **Tronche de jambon**

Monsieur DERNONCOURT a réalisé ces photos au GAEC du rietz des frères REANT et



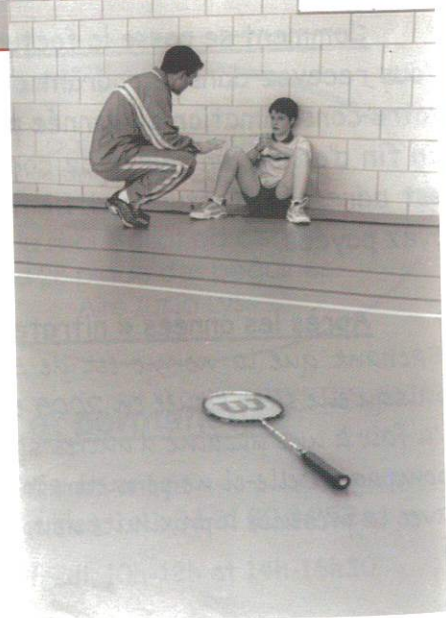
a souhaité, par ces clichés, montrer le côté humain avec toute une palette de faciès porcins.

● **Badminton**

Ces photos ont été prises au Club de Badminton Airois.

A noter que Monsieur DERNONCOURT a réalisé différentes expositions :

Avec le « Collectif Photos Ronis » : « Et la coulée continue... » Mouvements



CULTURE



Expo peintures : les Couleurs du temps

Depuis maintenant quatre ans, MAMETZ se rallie au Conseil Général pour participer à l'opération « Les couleurs du Temps ». Cette exposition peintures est ouverte à tous et 17 artistes ont répondu présents cette année. Près de 80 œuvres ont ainsi concouru pour décrocher les deux prix qui ont été mis en place par notre commune :

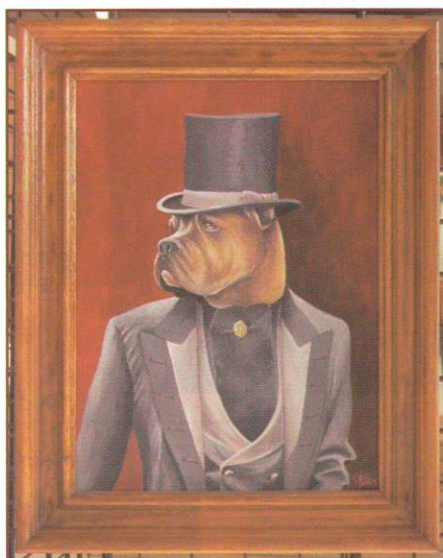
- le prix du jury dont les membres sont composés de deux professionnels Monsieur GONZALES et Monsieur POULAIN et des deux lauréats de l'année précédente à savoir Mme Nadia COHEZ de Mametz et Monsieur Bernard CROWYN de Blessy. A noter que ces derniers se trouvent de ce fait hors-concours.

- Le prix du public. Tous les visiteurs peuvent voter pour leurs trois œuvres préférées. Cette année, le classement du jury a été le suivant :

1er Mme Alberte GILSON d'Aire-sur-la-lys avec « Les quatre saisons ».

2ème Melle Anne DECHAMPS d'Estrée-Blanche avec « Gentleman corso ».

Pour ce qui est du vote du public, le



classement a été le suivant :

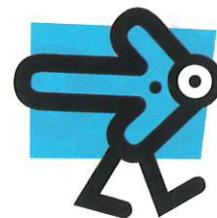
1er Mme Marie-Claire BENCTEUX d'Aire-sur-la-lys avec « Mas provençal ».

2ème Melle Maud FAUQUEMBERGUE d'Heuringhem avec « Songeuse ».

3ème ex æquo M. Marcel BLARY de Mametz avec « Lilou » et Melle Anne DECHAMPS d'Estrée-Blanche avec « Effeuillez-moi ».



COMMERCES & SERVICES



Le Relais des Mousquetaires

M. et Mme CHOINET ont repris en 2005 le commerce de M. et Mme LAFITTE qui souhaitaient profiter de leur retraite. Après une profonde restructuration du magasin et une publicité locale adaptée, Claudie et Laurent ne tardèrent à se faire leur clientèle.

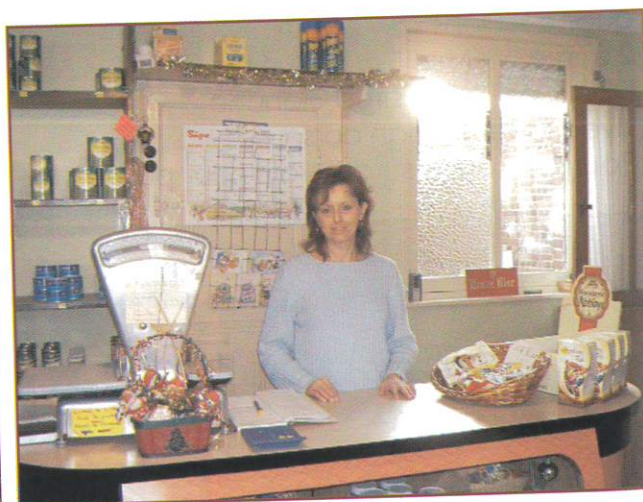
Leur dynamisme les amena à concourir aux « Talents 2005 ». « Les talents » est un concours organisé au plan national par le réseau des Boutiques de Gestion en coopération avec 600 structures d'aide à la création d'entreprise.



Avant de concourir au niveau national, chaque dossier est étudié au niveau local et c'est celui de M. CHOINET qui fut élu lauréat 2005 avec l'attribution d'une bourse de 3000 € offerte par le Crédit Agricole.

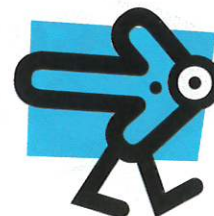
Reprise d'un commerce à Crecques

Bien que cette reprise date de 2003, il était important de faire figurer le commerce de Mme DELRUE dans cette rubrique. En effet, après avoir tenu ce commerce pendant de très nombreuses années Melle Duchâteau a



trouvé une jeune personne qui a souhaité maintenir cette boutique à CRECQUES. Mme DELRUE continue donc l'activité débit de tabac, épicerie et vente de cartes de pêche.

COMMERCES & SERVICES



Implantation des kinésithérapeutes sur la future place de Mamez



Melle CORDIEZ et Monsieur POURRE, Kinésithérapeutes ont quitté leur cabinet de la rue du Moulin pour s'installer rue des écoliers, face à la salle du Millénium. Ils disposent ainsi d'un local beaucoup mieux adapté à leur activité.

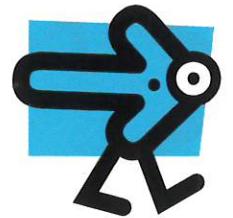
Garage à Marthes



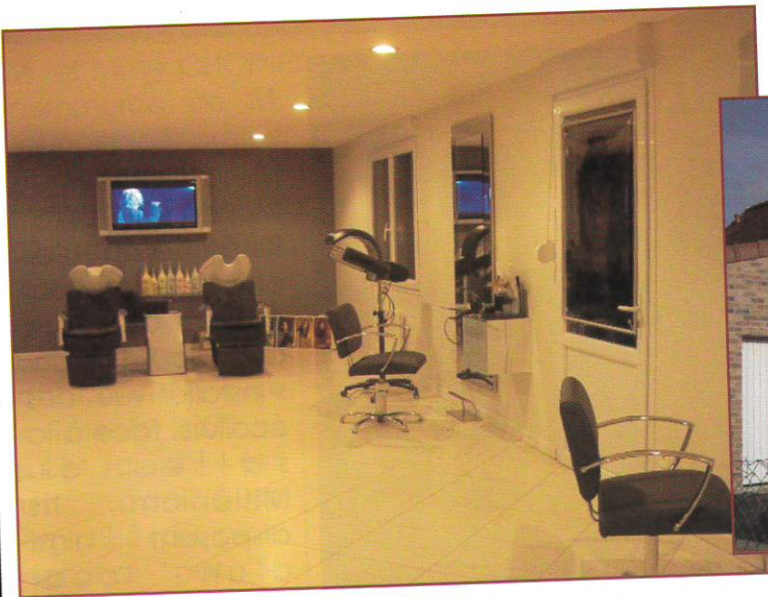
En 2004, Monsieur Pascal DELWARTE a installé à Marthes son commerce « Coup de cœur automobile » à la place du garage de Monsieur Flour.



COMMERCES & SERVICES



Un nouveau salon de coiffure : **AMBIANCE COIFFURE**



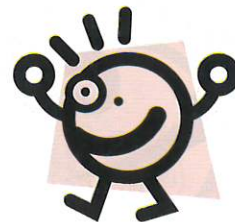
M. EVRARD et Mme DUYME viennent de prendre possession le 29 octobre 2005 du nouveau local commercial situé à côté de l'Auto-Ecole Christelle. Il s'agit d'un salon de coiffure homme-femme qui est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et en non-stop le samedi 9h-18h.

Extension de la Pharmacie TETART



Monsieur TETART, Pharmacien, avait déjà une activité « matériel médical et paramédical » mais dans des locaux exigus. Cette activité va prochainement prendre de l'ampleur avec la création d'un nouveau magasin à côté de la pharmacie. Monsieur TETART s'est également doté d'un parking à l'arrière pour ses employés et d'un local permettant la réception des livraisons.

CÉRÉMONIES



Départs en retraite

Parmi ses aînés, la commune a souhaité mettre à l'honneur deux employés qui viennent de prendre leur retraite.

En premier lieu, Madame PENNE demeurant rue du Stade à Crecques et qui fut aide à domicile pour le C.C.A.S. depuis 1980.

Ce fut l'occasion pour Monsieur Henri DECOBERT, premier adjoint, de retracer sa carrière et lui offrir un



cadeau largement mérité. Vint ensuite le tour de Monsieur Gilbert VASSEUR, employé communal depuis 1991.

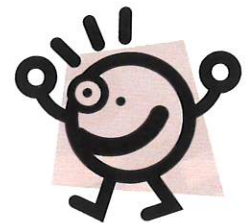
La présence des trois maires (Messieurs QUETU, DELATTRE, DELMAIRE) et des adjoints



responsables des travaux (Messieurs Abel GOZET, Albert DELVART, Francis FAUCON, Louis LALOUX) que Gilbert a côtoyés pendant toute sa carrière lui a fait chaud au cœur.



CÉRÉMONIES



Les maisons fleuries

Le Dimanche 11 septembre a eu lieu la remise des prix des maisons fleuries. Les récipiendaires pour 2005 étaient :

En catégorie 1 (cours et jardin visible de la rue)

- **LEVECQUE Thierry**,
24 rue de l'anglet
- **RATEL Fernand**,
17 rue de la gare
- **ALEXANDRE Martine**,
28 chemin des grands rietz



Une partie des membres du jury

- **VIOLA Reine**,
5 bis chemin de monbus
- **DEMANY Madeleine**,
4 rue de choquart
- **DANNEL Aimé**,
39 rue du moulin
- **DENIS Christian**,
90 grand'rue



- **DELMAIRE Colette**,
10 rue de la gare
- **DESCHODT Jean-Louis**,
28 rue de la gare
- **LESECQ Dorothee**,
38 rue de choquart
- **LALOUX Michel**,
206 grand'rue

En catégorie 2 (fenêtres et façade)

- **FAUCON Paulette**,
20 rue Saint-Honoré
- **DANNEL Joëlle**,
34 rue de la gare

- **FLASQUE Christiane**,
6 rue de l'église
- **LEMAITRE Ginette**,
223 grand'rue
- **LHEUREUX Louise**,
7 rue du stade

Hors concours :

- **TIRLOIS Micheline**,
4 bis rue de choquart
- **POTIER Evelyne**,
24 chemin des grands rietz



ETAT CIVIL

Naissances

• **BLONDEL Nicolas**

Le 11 mars à Blendecques
14, place du rietz

• **DAVROUT Léo**

Le 22 mars à Blendecques
98, grand'rue

• **MARIOTTE Noa**

Le 24 mars à Hazebrouck
27, grand'rue

• **PAYEN Lalie**

Le 18 mai à Blendecques
1, rue des champs

• **DUMORTIER Lucie**

Le 26 juin à Hazebrouck
1bis, grand'rue

• **LEROY Bastien**

Le 4 juillet à Blendecques
11 chemin du vieux moulin

• **FOREST- -LECIGNE Eliot**

Le 19 septembre
à Blendecques
19, grand'rue

• **NOËL Juliette**

Le 16 octobre à Blendecques
19, rue de choquart

• **MITHIEUX Clothilde**

Le 17 octobre à Blendecques
8, chemin des grands rietz

• **DE SAINTE
MAREVILLE Teddy**

Le 25 octobre à Blendecques
6, place du rietz

• **JOLY Robin**

Le 18 novembre à Lille
97, grand'rue

• **LECLERCQ Rémi**

Le 20 novembre
à Blendecques
9, rue des champs lambert

• **BETTE Mathys**

Le 4 décembre à Blendecques
3, rue de la chapelle

• **BARROIS Romain**

Le 12 décembre
à Blendecques
10, chemin de Monbus



Décès

• **YVAIN André-Marie**

Le 16 février à Aire-sur-la-Lys
75 ans

• **TETART veuve LIEVAL**

Rose
Le 15 mars à Helfaut
82 ans

• **AUDENARD Ernest**

Le 8 avril à Mamez
82 ans

• **GOZET Marceau**

Le 24 avril à Helfaut
73 ans

• **JOUAULT Eugène**

Le 6 mai à Helfaut
75 ans

• **LABYT Jacques**

Le 6 mai 2005 à Mamez
71 ans

• **GOZET Flore**

Le 26 mai à Aire-sur-la-Lys
88 ans

• **LELONG Jean-Emile**

Le 19 septembre à Aire-sur-la-
lys
56 ans

• **LEMAITRE Auguste**

Le 28 septembre à Mamez
81 ans

• **SAVELON veuve**

LEROY Marie
Le 18 octobre à Helfaut
91 ans

• **GALLET veuve**

VALQUENART Georgina
Le 22 novembre à Mamez
94 ans



Ils se sont mariés

en 2005...

Vincent DE SAINTE MAREVILLE
& Sandra DESCAMPS, le 26 février



Patrick TALLEUX
& Marie-Line DUFOR, le 19 février



Baptiste VANOVERSHELDE
& Juliette DILLY, le 5 mars



Frédéric MAGNIER
& Hélène DHAINÉ, le 18 juin



Dominique ANQUEZ
& Claudette BLOT, le 25 juin



Tony CREPIN
& Stella REANT, le 25 juin



Pascal MARANGONY
& Elodie PENIN, le 2 juillet



Daniel VINIACOURT
& Séverine PERRIN, le 27 août



Mickaël VERMEIL
& Hélène VANENGLAND, le 2 juillet



Jean-Louis COLLIEZ
& Audrey SCHRYVE, le 10 septembre



Sandy PAYEN
& Isabelle BRULIN, le 10 septembre



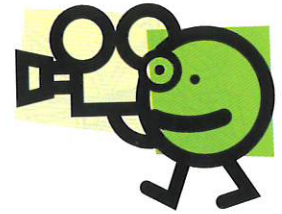
Bernard DREAN
& Marie-Josée DELATTRE,
le 22 octobre



Daniel WITORSKI
& Claudine GROSSO, le 3 décembre



CHEZ NOS AÎNÉS



Le Club du 3^e âge Mametzien est très actif puisqu'il compte plus de 70 membres. Ceux qui le souhaitent peuvent se rendre chaque mercredi après-midi à la salle du Millénium, après midi pendant laquelle, on peut jouer aux cartes ou tout simplement se rencontrer.

Des voyages sont également organisés en fonction des opportunités qui se présentent. Cette année, nos aînés se sont rendus chez Richard Cœur de Lion en Belgique le 17 mai pour une journée de détente et une après-midi dansante.

De plus, ce 26 mai 2005 a eu lieu le dernier repas du club à la salle CHARLET car en 2006 cet endroit ne sera plus disponible pour y organiser des repas. 52 convives avaient répondu présents à l'invitation de Mme Bulot, Présidente. Monsieur Jacques DELMAIRE, Maire de Mametz faisait également partie des invités comme chaque année à ce repas convivial. Bonne chair, chansons, histoires et bonne humeur furent au programme de cet après-midi plein d'entrain. Quelques dates importantes pour 2006 :



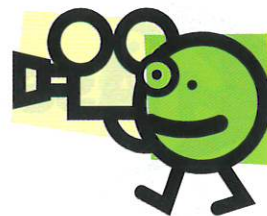
- L'Assemblée Générale aura lieu le mardi 7 mars



- Le verre de l'amitié le mardi 17 octobre
- La trêve de fin d'année aura lieu le 27 décembre
- Un repas dans un restaurant sera organisé en mai ou début juin.

Le Club se porte bien et toute personne souhaitant adhérer est la bienvenue.

CHEZ NOS AÎNÉS



Aussi le 18 septembre, 97 convives se sont retrouvés à la salle du Millénium pour passer un après-midi agréable autour d'une bonne table, celle de Madame DUHAMEL du Restaurant « Le Saint Sébastien » à Blendecques.

En plus de ces activités, la commune organise en faveur de ses aînés et en collaboration avec le C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale), un repas annuel à la salle des fêtes. Cette année, ce banquet était organisé plus tôt en saison pour permettre aux chasseurs d'être présents.



L'aïeule de notre commune Madame C l é m e n c e Fauquemberg ne pouvant être parmi nous, les adjoints lui ont rendu une visite de courtoisie dans l'après-midi, une manière de la faire participer un peu à ce banquet et de la mettre à l'honneur malgré sa modestie.

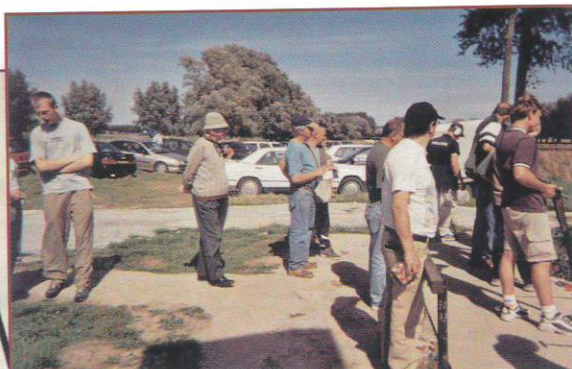
ASSOCIATIONS



Association de Ball-Trap de Mametz

Président : Jean-Paul LECIGNE
19 rue du stade – MAMETZ
☎ 03.21.39.23.29

→ **Le stand est ouvert :**
du 1er samedi d'avril au
2ème samedi de septembre
de 15 heures à 19 heures
Aucun droit d'entrée, aucune cotisation.



Association Mametz Boxe Thaï

Président : Roger SARCLETTI
6 chemin des grands rietz – MAMETZ
☎ 06.65.47.83.52 ou 06.99.24.00.35

→ **Entraînement :**
Le lundi de 18h30 à 20h30 pour les + de 14 ans
Le mercredi de 18h30 à 20h pour les 10-14 ans
et adultes (+14 ans)



Les Carabiniers



MAMETZ

Président : Bernard-Marie DELANNOY
13 rue de choquart – MAMETZ
☎ 03.21.95.13.89
1er et 3ème dimanche
de chaque mois

CRECQUES

Président : Jean-Pierre DEBRIFFE
254 grand'rue – MAMETZ
☎ 03.21.95.84.11
2ème dimanche de chaque mois

MARTHES

Président : Jean-Michel CASIEZ
6 rue du château – MAMETZ
☎ 03.21.12.33.69
4ème dimanche de chaque mois

ASSOCIATIONS



Association USEP de l'école de Mametz

Président : **Dominique LEBRUN**
Ecole de MAMETZ, grand'rue
☎ 03.21.38.47.70

Elle a pour but de « former à la responsabilité, au civisme, à l'autonomie par la pratique d'activités physiques, sportives et de pleine nature, d'activités socioculturelles ».

Bibliothèque municipale

Responsable : **Corinne MACHEN**
20 chemin des ruelles – MAMETZ
☎ 03.21.95.92.57



→ Horaires d'ouverture

- Mercredi de 15h30 à 17h30
- Vendredi de 16h30 à 18h
- Samedi de 11h à 12h

Pendant les vacances scolaires
uniquement le vendredi de 16h30 à 18h

Cyclotourisme

Président : **Paul BERNABLE**
7 rue de choquart – MAMETZ
☎ 03.21.39.01.24



Le bérêt était de rigueur en août 2005
pour cette semaine fédérale au pays

Club du 3ème Âge

Présidente : **Gisèle BULOT**
38 grand'rue – MAMETZ
☎ 03.21.95.80.02



Les membres se retrouvent
chaque mercredi après-midi à la
salle du millénium.

Foyer rural de Mametz

Présidente :
Gilberte MAËS
17 grand'rue – MAMETZ
☎ 03.21.95.14.67

→ Activités manuelles
les mercredis de 14h30
à 17h30 au local
rue de la gare



ASSOCIATIONS



Entente Sportive Mametz-Rebecques

- 95 licenciés
- Entraînements au stade A. Delannoy tous les mercredis à 14 heures 30 (match le samedi après-midi) :
 - Pour les débutants (à partir de 6 ans)
 - Pour les poussins
 - Pour les benjamins
- Entraînements au stade tous les jeudis dès 18h30 pour les seniors (matchs le dimanche matin pour l'équipe C et dimanche après-midi pour les équipes A et B).



But du Club à court terme : **doubler le nombre de jeunes joueurs en relançant les catégories 13 et 15 ans.**

Recherche des jeunes joueurs, des éducateurs, des bénévoles (parents ou non).

Présidente : **Cathy CREPIN**

16 rue du marais – WITES

☎ 03.21.93.51.72



ASSOCIATIONS



Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Mametz

Président : **Gabriel MARTEL**
211 grand' rue – MAMETZ
☎ 03.21.39.00.43

ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz-Rebecques

Président : **André LOZINGO**
25 rue du moulin – MAMETZ
☎ 03.21.95.80.23

Anciens Combattants du Front

Président : **Francis FAUCON**
9 rue de l'angle – MAMETZ



Association des Fêtes

Président : **Jacques DELMAIRE**
80 grand' rue – MAMETZ
☎ 03.21.39.07.05



Association Canine de Mametz : Club d'agility et d'éducation canine

Président : **Michel BOURGEOIS**
8 rue du pont à ham – QUIESTEDE
☎ 06.62.11.76.26

Local : 12A rue de la gare – MAMETZ
☎ 03.21.38.07.46

E-mail :
AssociationCanineMametz@wanadoo.fr

Concours national d'agility
organisé par l'Association Canine
de Mametz
le samedi 27 août 2005
au Stade A. Delannoy



Horaires d'ouverture

- Samedi
De 14h30 à 16h15 éducation
De 16h30 à 17h30 agility
- Dimanche de 10h à 12h éducation



ASSOCIATIONS



Congrès surprise pour R. Masclet



René Masclet a reçu la médaille d'or par la fédération.

À l'issue du congrès départemental des A.A.P.M.A. du Pas-de-Calais qui s'est tenu ce dimanche 3 avril à Béthune, les membres de la Truite mamezienne ont été récompensés pour leur travail et leur dévouement en se voyant remettre les médailles échelon bronze, argent et or. Le président Masclet n'ayant pas fait cette démarche, s'est toutefois vu cité et décoré de la médaille d'or de la fédération, à sa grande surprise. Le président de la fédération Jean-Claude Dupuis, donnant lecture des faits marquants : premier permis en 1961, membre de la Truite mamezienne en 1971, garde particulier de 1976 à 1979. C'est le 6 décembre 1979 qu'il fut élu président de la Truite mamezienne, membre du conseil d'administration de la fédération durant

douze années, il est aujourd'hui commissaire aux finances et c'est lui ce dimanche qui donnait rapport du contrôle des comptes. La Truite mamezienne compte aujourd'hui quelque 600 adhérents. **Rappel :** Un repeuplement de 110 kg de truites fario sera effectué le jeudi 7 avril à 14 h 20 et le jeudi 28 avril à 14 h 20. Rendez-vous des sociétés munis de récipients au dépôt D.D.E Crecques. La pêche sera fermée les jeudis à 12 h. Il est rappelé que les repeuplements ont lieu les jeudis avant chaque ouverture et non plus les vendredis. L'ensemble du parcours est repeuplé sauf celui de Glomeng, lieu qui rappelons-le, est sur la commune de Mametz. Les jours d'ouverture, sont seuls autorisés les vers de terre et de farine, la pâte, la sauterelle et la Teigne.

La Société de Pêche : La Truite Mamezienne

Président : **René MASCLET**
12 rue Saint-Honoré - MAMETZ
© 03.21.39.29.85



Une carpe de 19.810 kg
pour Melle Karine Vetu



M. Mickaël Marquis de Auchel
avec une carpe de 20,110 kg



Ponton à l'étang de la Sauvagine

ASSOCIATIONS



Le Club de Couture : « Un plus pour Mametz »

Présidente : **Véronique DEPRETZ**
19 rue de bruchine – MAMETZ
☎ 03.21.95.26.04



Horaires des cours :

- Mercredi de 18h30 à 20h30
- Jeudi de 9h à 11 heures

Les enfants d'abord

Présidente : **Anita WACQUEZ**
12 rue de bruchine – MAMETZ
☎ 03.21.95.10.14



→ Venir en aide aux personnes séparées qui rencontrent des difficultés concernant les enfants (droits de visite et d'hébergement, résidence, enlèvement, pension alimentaire...)

Sociétés de chasse

MAMETZ

Président : **Patrice VITRY**
8 rue de la gare – MAMETZ
☎ 03.21.95.13.68



CRECQUES

Président : **Claude VANBREMEERSCH**
2 rue de l'angle – MAMETZ
☎ 03.21.39.01.04

MARTHES

Président : **Michel DELVART**
3 chemin du calvaire – MAMETZ
☎ 03.21.39.58.17

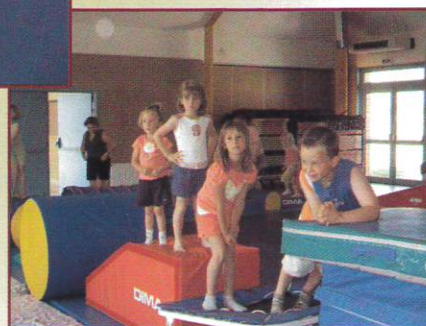
Mametz gym form'

Présidente : **Elisabeth BARRE**
64 chemin de Fauquenthun – AIRE-SUR-LA-LYS
☎ 03.21.95.29.20



→ Gym enfants :

Les mercredis
15h à 18h : 5-7 ans
16h à 16h50 : 2-4 ans
16h50 à 18h : + 8 ans



→ Gym adultes :

Lundi
14h30 à 15h30
Mardi
19h15 à 20h15
Jeudi
19h15 à 20h15

→ **Marche** : les mercredis, jeudis et samedis
9h30 précises (départ place de Mametz).

Tennis de table

Président : **David FLAJOLLET**
4 contour de l'église – MAMETZ
☎ 03.21.39.63.29



→ Entraînement à la salle des fêtes :

- Mardi de 18h30 à 20 heures
- Mercredi de 18h30 à 20 heures
- Jeudi de 18 heures à 21 heures

Syndicat agricole

Président : **Michel REANT**
3 rue de la plaine – MAMETZ
☎ 03.21.12.10.54



Samedi 16

Dimanche 17

Salle du Millénium

Déversement en truites secteur Crecques

par la Truite Mametzienne

Ducasse de Crecques

Repas des aînés

> OCTOBRE

Du Vendredi 6

Au dimanche 8

Mardi 17

Salle du Millénium

Samedi 21

Salle du Millénium

Marathon à la carpe au profit de Cœur toujours
par la Truite Mametzienne

Verre de l'amitié du Club du 3ème âge

Repas familial de la Truite Mametzienne

> NOVEMBRE



Vendredi 4

Local

Samedi 11

Salle du Millénium

Dimanche 12

Salle du Millénium

Vendredi 17

Mairie

Samedi 18

Salle du Millénium

Samedi 25

Salle du Millénium

Assemblée Générale des Carabiniers de Crecques

Anniversaire de l'armistice

Banquet des ACPG-CATM-TOE Veuves de
Mametz-Rebecques

Bourse aux jouets par l'école de Mametz

Calendrier des Fêtes 2007

Moules Frites de l'E. S. Mametz-Rebecques

Loto des Anciens Combattants

> DÉCEMBRE

Vendredi 1

Salle du Millénium

Dimanche 3

Mardi 5

Rebecques

Samedi 9

Salle du Millénium

Samedi 16

Salle paroissiale

Jeudi 21

Salle du Millénium

Assemblée Générale de la Truite Mametzienne

Banquet de l'Amicale des anciens sapeurs
pompiers de Mametz

Dépôt de gerbes au monument par les ACPG-
CATM-TOE Veuves de Mametz-Rebecques

Arbre de Noël de l'école

Arbre de Noël

de l'E. S. Mametz-Rebecques

Arbre de Noël communal



> JANVIER 2007

Samedi 6

Salle du Millénium

Samedi 13

Local

Vendredi 26

Local

Vœux du Maire à partir de 19 heures

Verre de l'amitié Association Canine de Mametz

Assemblée Générale des Carabiniers de Mametz





CONTACTS

Mairie de Mamez

☎ 03.21.39.07.05

Fax : 03.21.93.56.87

E-mail : mairie.mamez@wanadoo.fr

[Http://www.mamez.org](http://www.mamez.org)

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18
- Le samedi de 9h à 12h

Syndicat des Eaux et d'Assainissement ☎ 03.21.39.28.90

Informations touristiques et associatives ☎ 03.21.12.10.12

Communauté de Communes de la Morinie ☎ 03.21.95.52.87

Trésorerie d'Aire-sur-la-Lys ☎ 03.21.39.05.62

Bureau de Poste de Mamez ☎ 03.21.39.06.63

Sous-Préfecture de Saint-Omer ☎ 03.21.38.21.33

Unité territoriale d'action sanitaire et sociale de Arques ☎ 03.21.38.11.25

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Calais ☎ 0 820 25 62 20

Besoin d'un médecin dans le Pas-de-Calais la nuit, le Week-end ou jours fériés, appeler le 03.21.71.33.33. En cas de RISQUÉ VITAL pouvant entraîner la mort ☎ 15 (ou composer le 112 avec un portable)

PERMANENCES EN MAIRIE

- **Monsieur DELMAIRE, Maire** reçoit les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h00, le samedi matin à partir de 11 heures.
- **Monsieur DECOBERT, 1er Adjoint** reçoit le mercredi de 17h00 à 18h30.
- **Monsieur HESDIN, Adjoint** reçoit le samedi de 11h00 à 12h00.

Assistante sociale du Département : 3ème jeudi du mois de 14h à 16 heures.

Mametz

